

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17°

ALGER

24°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 18 février 2013 - 8 Rabii Ethani 1434 - N° 200 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

LE PEUPLE ALGÉRIEN S'INCLINE À LA MÉMOIRE DES MARTYRS

● Les festivités officielles à Annaba en présence du ministre des Moudjahidine

Page 5

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**
PROTECTION DU CONSOMMATEUR

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **INTERPELLÉ**



L'Union de protection des consommateurs (UNPO) a enregistré, depuis 2009, environ 5000 plaintes liées notamment à l'achat de produits contrefaits, diffusion de publicités mensongères et non respect de délais de livraison, a indiqué hier à Alger, son président,

Mahfoud Harzelli. "Les consommateurs sont, de plus en plus, soucieux des prestations qui leur sont fournies et des produits qu'ils achètent. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à porter plainte, en faisant appel aux associations de protection des consommateurs pour les accompagner

dans leur démarche", a souligné M. Harzelli, lors d'une conférence-débat au forum du journal DK News. De son côté, M. Mimoun Bouras directeur du Commerce de la wilaya d'Alger a évoqué les opérations de contrôle des produits de consommation.

Pages 6-7

OUARGLA : RENCONTRE D'ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, UNIVERSITAIRES ET DE REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les jeunes appelés à la vigilance contre le terrorisme

Les participants à une journée d'étude sur "le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme", tenue hier à Ouargla, ont appelé les jeunes à la vigilance contre le phénomène du terro-

risme. "Il appartient aux jeunes d'être très vigilants et conscients des dangers du terrorisme visant notre pays, pour contribuer efficacement à la lutte contre ce phénomène complètement étranger à

la société algérienne", ont souligné des universitaires, chercheurs et représentants de la société civile.

La présidente du mouvement féminin algérien de solidarité avec la famille

rurale a indiqué, dans ce contexte, que "l'Algérie fait face à plusieurs dangers menaçant sa sécurité et son économie".

Suite en page 3

SCIENCE et VIE

INFERTILITÉ

pages 12 - 13

CULTURE

USA - ALGÉRIE
Un Festival du cinéma algérien en mars à New York



page 6

FOOTBALL

MONDIAL 2014
(ÉLIMINATOIRES/3^e JOURNÉE)

ALGÉRIE-BÉNIN

Regroupement des Verts le 20 mars

Réunion imminente RAOURAOUA-HALILHODZIC

page 24

JUSTICE

ALGER
Beuverie cauchemardesque

Elles sont là, assises dans cette pièce parmi tant d'autres femmes venues interroger les tarots de cette célèbre cartomancienne... P. 15



MÉTÉO 17° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps dégagé vers l'Ouest à partiellement nuageux avec quelques pluies la matinée vers les régions Centre et Est.
Les vents seront modérés.
La mer sera peu agitée.

24° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Prédominance d'un temps généralement ensoleillé.
Les vents seront variables.

Alger	max	17°	min	09°
Oran	max	21°	min	10°
Annaba	max	17°	min	09°
Béjaïa	max	19°	min	07°
Tamanrasset	max	24°	min	10°

FILIALE DU GROUPE CEVITAL

Industrie du verre: la société MFG compte doubler sa production d'ici 2014

La société Mediterranean Float Glass (MFG), filiale du groupe Cevital spécialisée dans la production du verre plat, va doubler sa production d'ici à fin 2014 grâce à un plan d'investissement qu'elle compte consentir à cet effet, ont indiqué hier des responsables du groupe. "MFG doublera ses capacités de production en accueillant sur le même site de l'usine (Larbaâ à Blida) une seconde ligne, prévue avant la fin de l'année 2014", a précisé M. Lebik Slimane chef de département à cette filiale, au cours d'une visite à l'usine organisée pour la presse nationale. Leader sur le continent africain dans la production de verre plat, MFG produit actuellement 600 tonnes par jour de produits verriers.



LA POLICE FAIT DON DE SON SANG

Un signal fort de solidarité



À l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance, et de la Journée nationale du chahid qui coïncide avec le 18 février, la Direction générale de la Sécurité nationale, en collaboration avec la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a lancé hier, une campagne nationale de collecte de sang, à travers tous ses services répartis sur le territoire national.

Soucieuse de venir en aide aux malades, et aux victimes des accidents de la route, dont la vie dépend du don de sang, la DGSN entreprend cette noble initiative qui prendra fin demain, à travers ses différents services, pour apporter une aide humanitaire aux campagnes de collecte de sang.

Selon le commissaire divisionnaire chargé de la communication et des relations publiques, M. Djilali Boudalia, la DGSN, et en premier lieu, le directeur général de la Sécurité nationale accorde un intérêt particulier à la participation des éléments de la Sécurité nationale à cette opération humanitaire, qui est un signal fort de solidarité et de cohésion sociale, mais aussi un devoir national.

Le tourisme saharien n'a pas été affecté par l'attaque terroriste de Tiguentourine



Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Benmerad a affirmé hier à Alger que le tourisme saharien en Algérie "n'a pas été affecté" par l'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine (In Amenas). Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan du secteur pour l'année 2012, le ministre a indiqué que la destination sud du pays est "la plus attractive" pour les touristes étrangers en Algérie, soulignant dans ce contexte l'importance de prendre en charge ce genre de tourisme, à travers le soutien des structures d'hébergement et la concrétisation de projets prometteurs dans ce domaine. A cette occasion, il a relevé que 22 zones d'expansion touristique ont été aménagées dans le sud du pays, précisant que plusieurs groupes touristiques étrangers (50 à 100 personnes) se rendront, le mois d'avril prochain, au sud du pays avec des agences touristiques pour y passer des vacances.

Concernant le flux touristique vers l'Algérie, M. Benmerad a affirmé que la police des frontières a enregistré en 2012 l'entrée de 3 millions de personnes en Algérie dont 700 000 touristes.

CE MATIN À 10H00 AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS Conférence-débat sur la procréation médicalement assistée



Le Dr Braham Chaouche Abdelghani, responsable de clinique et spécialiste en matière de procréation médicalement assistée assurera ce matin à 10h00 au centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El-Mokrani à Ben Aknoun), une conférence-débat sur ce thème dont l'importance n'échappe à personne.

DEMAIN À 10H M. Tahar Allèche, P-DG de l'EDGSA invité du forum de DK News

Demain mardi 19 février à 10 h, DK News reçoit, dans le cadre d'une conférence-débat, M. Tahar Allèche P-DG de l'EDGSA. M. Allèche évoquera à cette occasion, la prise en charge et le développement des infrastructures aéroportuaires.

JOURNÉE DU CHAHID

La Radio nationale organise le forum "Mémoires croisées"

La Chaîne III de la Radio nationale organise ce jour son forum du premier trimestre 2013 "Mémoires croisées" dans le prolongement des programmes du cinquantenaire de l'indépendance du pays. Cette rencontre, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale du chahid, a pour objectif de mettre en dialogue les témoins de la guerre de Libération nationale avec la jeunesse pour une "transmission concrète" de ce mémoriel, a précisé la même source. Auteurs, biographes, artistes, étudiants de l'école nationale supérieure du journalisme et sciences de l'information, ainsi que des journalistes animeront ce forum.

Le SAPAE met fin à la grève renouvelable en application d'une décision de Justice

Le Syndicat autonome des personnels des affaires étrangères (SAPAE) a affirmé, hier, qu'il mettait fin à la grève renouvelable entamée le 10 février, pour se conformer à la décision de la Justice qui avait invalidé jeudi dernier le préavis de grève. La secrétaire générale du SAPAE, Mme Fatima Senouci a annoncé aux grévistes la décision de cesser la grève renouvelable que le syndicat avait entamée le 10 février soulignant que "la porte du dialogue avec l'Administration est toujours ouverte". Elle a rappelé, dans ce contexte, la rencontre qui a regroupé dans la matinée les représentants du syndicat et le Secrétaire général du ministère, et qui a permis la régularisation de 108 agents contractuels dans l'attente de parvenir à un terrain d'entente concernant les autres revendications. "Nous avons convenu d'accorder à l'Administration le temps nécessaire pour procéder au règlement des questions en suspens liées aux autres secteurs ministériels, à leur tête la révalorisation des salaires", a-t-elle précisé soulignant l'éventualité d'une reprise de la grève dans le cas où les responsables reviennent sur leurs engagements. Le tribunal administratif d'Alger avait rendu jeudi dernier une ordonnance d'invalidation du préavis de grève à laquelle avait appelé le Syndicat autonome des personnels des Affaires étrangères (SAPAE), la déclarant "illegal". Le SAPAE a réclamé, entre autres, la régularisation du salaire et prime de rendement, l'organisation du mouvement diplomatique et consulaire, la transparence de la nomination des cadres à la centrale et à l'étranger, la bourse au profit des enfants des agents du MAE et la titularisation des agents contractuels.

POSTE ET TIC

Signature prochaine d'une convention algéro-portugaise

Une convention dans le domaine de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC) sera signée prochainement par l'Algérie et le Portugal, a déclaré hier à Alger le ministre de la Poste et des TIC, M. Moussa Benhamadi. Cette convention, qui sera signée dans les "semaines à venir", vise à établir un partenariat entre les entreprises algériennes et portugaises actives dans le domaine de la poste et des TIC, a indiqué à la presse M. Benhamadi, à l'issue d'un entretien avec le ministre portugais de l'Economie, Alvaro Santos Pereira.

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL À CONSTANTINE

Des priorités et des échéances

Le Premier ministre, à travers ses différentes interventions, s'est donné une mission. Une mission importante en relation avec le programme d'action qui traduit les orientations et les instructions du président.

Saïd Abjaoui

Renforcer la crédibilité de l'Etat par la réduction maximale des écarts existant entre ce qui est décidé et ce qui est réalisé, et même à tout le moins, entre ce qui est décidé et ce qui est lancé. Il s'est posé la question. Quel crédit en subsisterait-il si cet écarts s'étendait jusqu'à remettre en cause le projet lui-même ?

C'est tout le gouvernement qui est instruit à se déplacer sur le terrain et cela est très visible.

Le président a déjà montré la route sur le comment précédent à travers ses visites de proximité sur le terrain de l'action. Le gouvernement Sellal ne démarre donc pas de zéro en termes de méthode.

C'est sur le terrain que se prend la température locale et que se mesure de visu où en sont les chantiers lancés, pour pouvoir ainsi s'assurer que tout va en conformité avec le plan de travail des ministres concernés. Pour tous ses déplacements sur le terrain, le Premier ministre n'a cessé de s'intéresser aux échéances. Ainsi, nous pouvons dire qu'en priorité, doit primer la volonté de savoir si les délais prescrits pour la

concrétisation du programme présidentiel sont respectés sur le terrain, sachant que le gouvernement Sellal s'astreint ainsi à une obligation de résultats. Le Premier ministre est accompagné des ministres dont chacun a lancé son programme sectoriel et dont chacun va lui aussi s'informer sur les tâches qui lui incombe.

N'est-ce pas que des visites de contrôle inopinées placeront les travailleurs (toutes catégories confondues) dans la situation où ils devraient s'attendre à être constamment inspectés avec toutes les implications qui en découlent.

Sellal intrinsègant quant à la réception des projets dans les délais impartis

Nous pouvons dire que les autorités veulent ainsi placer les travailleurs en situation permanente d'être écoutés à haut niveau, l'important étant que ces derniers soient d'abord conscients que le développement du pays est de leur ressort et qu'il est de leur responsabilité que le pays sorte de la crise au profit des générations futures. L'objectif d'une telle visite de travail est de montrer, en cette période de campagne électorale pour des élections locales, que les

chantiers inspectés à Ouargla participent du développement local avec une attention soutenue du gouvernement lui-même. Le Premier ministre s'inscrit ainsi dans la poursuite de la réalisation du programme présidentiel dans sa dimension à la fois nationale et locale.



Une main de fer dans un gant de velours

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est montré intrinsègant à Constantine où il a donné des instructions fermes pour parachever dans les délais, l'ensemble des projets lancés. Personne n'a échappé au «courroux» de Sellal, y compris le groupe japonais chargé de réaliser le tronçon est de l'autoroute Est-Ouest. Pour sa quatrième sortie sur le terrain, Sellal n'a pas été tendre du tout avec les responsables chargés de réaliser des projets inscrits au titre du programme du président de la République. Il est vrai que le Premier ministre est connu pour sa bonne humeur et son humour légendaire aussi, mais quand il s'agit de projets de développement engageant les plus hautes instances du pays, il se montre impitoyable.

Les responsables locaux à Constantine l'ont vérifié à leur détriment dans la mesure où le Premier ministre a menacé de prendre des mesures à l'encontre des responsables et entrepreneurs ne livrant pas les projets dans les délais impartis. Sellal l'a déjà fait lors de ses précédentes sorties, à Ouargla, Saïda et Annaba. Après ses visites, des commissions ont été mises sur pied pour assurer le suivi et l'exécution des instructions qu'il avait données. Les ministres du gouvernement qui l'ont accompagné lors

de ces visites se sont montrés, eux aussi, intraitables quand ils ont constaté les lenteurs enregistrées dans plusieurs projets. Le Premier ministre a fait savoir aux différents responsables locaux que les moyens matériels et financiers ne manquent pas et rien ne justifiera à l'avvenir les retards accusés. C'est le cas du groupe japonais dont les créances ont été honorées, ce qui a amené le Premier ministre à menacer les Japonais, en présence de leur ambassadeur accrédité à Alger. Le groupe japonais invoquait un retard dans le paiement, alors le Premier ministre a réglé le problème sur le champ, instruisant les entreprises japonaises à achever le projet. Il en est de même pour les entrepreneurs algériens qui ont été sommés de travailler selon le système de 3x8, de manière à gagner du temps et de l'argent tout en livrant les projets à temps. Il faut relever que le ton de Sellal aura permis de ramener une certaine discipline chez les entrepreneurs et autres opérateurs, lesquels ont été habitués à des retards qui coûtent très cher au budget de l'Etat. La politique insufflée par le Premier ministre tend ainsi à accélérer la cadence de réalisation des projets et, par conséquent du développement local. Al'évidence, cela va dans le sens de l'amélioration du service public, sachant que Sellal a fait de ce créneau la principale priorité du gouvernement, dès sa prise de fonctions. Il s'agit pour l'Exécutif d'être présent davantage sur le terrain, l'objectif étant d'être à l'écoute du citoyen et de recouvrer sa confiance, perdue ces derniers temps à cause de responsables nonchalants pour ne pas dire inconscients et auxquels Sellal a décidé de mener la guerre.

Les sillons du développement

Boualem Branki

Doucement, mais sûrement, le Premier ministre Abdelmalek Sellal est en train de prendre la mesure des énormes potentialités économiques et sociales de l'Algérie profonde.

Les visites de travail qu'il effectue sur le terrain, dont celle de samedi dans la capitale du Constantinois, reflètent cet esprit de gagneur que M. Sellal nous a habitués à voir lorsqu'il était en charge du secteur combien important pour les Algériens des ressources en eau. Résultat: aujourd'hui l'Algérie compte plus de 70 barrages de moyenne et grande capacité, et devrait en compter 84 à fin 2014. C'est ce dynamisme qui l'habite toujours, aujourd'hui qu'il est le "Patron" du gouvernement. On l'aura ainsi constaté au travers de ses tournées sur le terrain qu'il est toujours attaché à la réalisation et la conduite de

bonnes conditions financières et techniques des grands projets structurants du développement local. Avec, cette fois-ci, des objectifs différents: donner une accélération d'envergure au rythme de réalisation des grands projets de développement.

Et, aujourd'hui, il s'agit pour le PM de donner un bon coup de rein pour l'achèvement de l'autoroute Est-Ouest, multiplier les projets d'habitat, moderniser l'agriculture et la rendre compétitive, offrir du travail aux Algériens, améliorer leurs conditions de vie.

Tout cela en renforçant les structures de santé, les établissements scolaires et universitaires, assurer les grands services publics aux Algériens, transports, AEP, éducation, etc...des chantiers dans lesquels M. Sellal a plongé volontiers pour réaliser l'ambitieux programme du Président. En fait, à voir travailler le PM, à brusquer ses interlocuteurs (responsables de projets, etc..), à s'in-

terroger sur les délais de tel ou tel projet, c'est indubitablement l'image d'un chef de gouvernement qui a vraiment hâte de terminer les projets en cours pour aborder d'autres. Certes, la commande publique est importante, à la hauteur des immenses besoins sociaux des Algériens, et c'est cet aspect de la personnalité de M. Sellal qui resurgit au détour de ses visites sur le terrain combien instructives quant à la volonté des pouvoirs publics de donner une impulsion particulière au développement local. Et, sur ce registre, rien n'est laissé au hasard, car il s'agit de construire une nouvelle vision du développement, de faciliter l'accès aux infrastructures socio-économiques aux Algériens, de leur donner les moyens culturels de s'emanciper. Bref, de palper les bienfaits du développement et de la prospérité sociale. A Constantine, comme à Annaba et ailleurs où il fait le point sur les grands travaux de réalisation dans le pays

profond, M. Sellal a laissé cette impression qu'il veut faire tout en même temps. Comme s'il menait une bataille épique contre le temps, un facteur qui ne devrait pas plomber le développement social de notre pays.

Au contraire, les projets importants dans l'ensemble des secteurs d'activité devraient permettre à notre pays de rattraper le retard dans plusieurs secteurs du fait de la "décennie noire".

À dessus, tout le monde est d'accord, en premier lieu le Chef du gouvernement, dont la priorité est de réaliser dans les délais le programme de développement du Président, un programme doté d'une enveloppe financière à la mesure des ambitions du pays et de la volonté du gouvernement de le réaliser dans les délais. C'est, en quelque sorte, le combat de M. Sellal, arriver à réaliser dans les délais les grands objectifs du programme du président.

OUARGLA : RENCONTRE D'ENSEIGNANTS, CHERCHEURS UNIVERSITAIRES ET DE REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les jeunes appelés à la vigilance contre le terrorisme

"L'agression terroriste ciblant récemment le complexe gazier de Tiguentourine, dans la wilaya d'Illizi en constitue la meilleure illustration", a souligné Mme Saïda Benhadjel. Elle a relevé le besoin aujourd'hui d'un resserrement des rangs des algériens "en mettant l'intérêt du pays au-dessus de toutes autres considérations". Mme Benhadjel a en outre estimé que "certains cercles étrangers œuvrent, selon des agendas, à la dislocation des pays arabes en vue de mettre la main sur leurs richesses économiques". Le Dr. Souilah Boudjemaâ a estimé,

dans sa communication intitulée "le crime organisé et le terrorisme", que ces deux phénomènes "visent à semer la terreur et le désarroi". Evoquant des failles dans certaines lois internationales entravant la traduction des criminels devant les tribunaux, l'orateur a affirmé que "l'Algérie, partant de ses principes, affiche une position on ne peut plus claire sur la question du paiement de rançons aux terroristes leur permettant de dégager des financements". Le Dr. Mekki de l'université de Blida a, de son côté, abordé la crise malienne et ses répercussions sur

la paix et la stabilité de la région, soulignant, à ce propos, la nécessité de créer de nouveaux centres de vie dans le Sud et la réalisation de projets de développement, à la faveur de l'existence d'un important potentiel juvénile. Initiée par le mouvement féminin algérien pour la solidarité avec la famille rurale, cette journée d'étude, abritée par la faculté des droits et sciences politiques de l'université Kasdi Merbah à Ouargla, a été animée par des enseignants et chercheurs universitaires, en présence de représentants de la société civile.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS UN MESSAGE DE FÉLICITATIONS AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS GÉNÉRAL NATIONAL LIBYEN, M. MOHAMED EL-MEGARYEF

Bouteflika : «raffermir les relations de fraternité et de bon voisinage entre nos deux pays»

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président du congrès général national libyen, M. Mohamed El-Megaryef à l'occasion du 2^e anniversaire de la Révolution libyenne, dans lequel il a réaffirmé son attachement au raffermissement des relations de fraternité et de bon voisinage entre l'Algérie et la Libye.

Il m'est particulièrement agréable au moment où la Libye célèbre le 2^e anniversaire de sa Révolution, de vous présenter, au nom du peuple algérien et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-puissant de vous accorder santé et bien-être et davantage de progrès et de prospérité à votre peuple frère, a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je suis convaincu que le peuple libyen frère poursuivra sa marche pour



la consécration de la démocratie et du pluralisme et l'édification de son Etat nouveau et qu'il mènera avec maturité et responsabilité les prochaines échéances pour le parachevement de la construction et de la relance institutionnelle», a ajouté le chef de l'Etat. «Je sais également cette occasion pour vous réaffirmer ma volonté de raffer-

mir les relations de fraternité et de bon voisinage entre nos deux pays, de hisser notre coopération bilatérale à un plus haut niveau d'excellence tout en vous réitérant notre détermination à soutenir vos efforts visant à garantir un avenir prospère et florissant à la Libye», a conclu le président Bouteflika dans son message.

ALGÉRIE - RUSSIE

Lutte contre le terrorisme: réunion du groupe bilatéral de coopération aujourd'hui et demain à Alger

La cinquième réunion du groupe bilatéral de coopération algéro-russe dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes se tiendra aujourd'hui et demain à Alger, a appris hier l'APS de source proche du dossier.

Ce mécanisme de coopération «couple» et «informel» a été mis en place avec plusieurs partenaires pour organiser et structurer le dialogue et la concertation en matière de lutte contre le terrorisme transnational et dégager les modalités en vue de renforcer la coopération bilatérale dans ses divers volets politique, diplomatique, judiciaire, financière et d'assistance technique, a rappelé la même source.

Dans le cadre de cette rencontre, les délégations des deux pays procéderont à un échange «approfondi» de vues et d'analyses sur les questions liées à la lutte contre le ter-

rorisme transnational et les dangers qu'il fait peser à la paix et à la sécurité internationales.

Elles discuteront également, de la menace terroriste dans leurs régions respectives «ce qui permettra à la partie algérienne de partager ses vues sur la situation sécuritaire au Sahel à la lumière, notamment, des derniers développements», a précisé la même source. M. Kamel Rezzag-Bara, conseiller auprès du président de la République, coordinateur du groupe interministériel chargé de l'action extérieure de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, du côté algérien et M. Alexandre Zmeyevskiy, représentant spécial du président russe pour le contre-terrorisme et la criminalité transnationale organisée, du côté russe, co-président les travaux de cette réunion qui seront sanctionnés par la signature d'un procès-verbal.

À PARTIR DU 25 FÉVRIER

L'Algérie abrite la 4^e conférence de l'Organisation de la femme arabe

L'Algérie abritera, du 25 au 27 février, la 4^e Conférence de l'organisation de la femme arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine.

La conférence qui se penchera sur

le thème: "Entrepreneuriat et management dans le monde arabe" verra la participation de délégations des pays membres de l'organisation, de membres du Conseil exécutif et des commissions consultatives de l'organisation ainsi que des représentants d'ONG et

d'organisations et instances régionales et internationales concernées.

Le Conseil exécutif et le Haut conseil de l'organisation tiendront leurs réunions en marge de la conférence, sachant que l'Algérie préside l'organisation depuis mars 2011.

FRANCE - ALGÉRIE

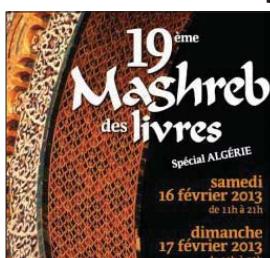
150 ouvrages et 145 auteurs présents à Paris au 19^e «Maghreb des livres» consacré aux Lettres algériennes

Près de 150 ouvrages et 145 auteurs sont présents au 19^e «Maghreb des livres», inauguré samedi dans la capitale française, à l'initiative de l'association «Coup de soleil», consacrée aux Lettres algériennes.

La plupart des 145 auteurs présents, qu'ils soient Algériens, Marocains, Tunisiens ou Français, résident en France, au moment où

22 autres sont spécialement venus pour cette 19^e édition, dont 10 d'Algérie, 4 du Maroc, 3 de Tunisie, et d'autres du Canada, de Belgique, d'Italie, de Palestine et des Pays-Bas.

«Ce Maghreb des livres a vraiment changé beaucoup de choses dans la rencontre entre les peuples et les intel-



lectuels des deux rives de la Méditerranée et je suis heureux que cet événement soit devenu une institution très fréquente où beaucoup de monde vient se connaître et tisser des liens», a déclaré à la presse, le maire de Paris Bertrand Delanoë, venu visiter ce salon.

APS

ALGÉRIE - GAMBIE

M. Bensalah représentera le président Bouteflika aux cérémonies célébrant le 48^e anniversaire de l'indépendance de la Gambie

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, pour le représenter aux cérémonies commémorant le 48^e anniversaire de l'indépendance de la Gambie, prévues aujourd'hui à Banjul, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

ALGÉRIE - PORTUGAL

M. Rahmani plaide pour un partenariat économique stratégique

L'Algérie veut développer un partenariat stratégique basé sur la complémentarité économique et le transfert technique avec le Portugal, a affirmé hier le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani. «Nous voulons établir un partenariat stratégique avec le Portugal qui soit axé sur la complémentarité économique entre les deux pays et le transfert de technologie et de savoir-faire», a indiqué M. Rahmani à l'ouverture de la troisième réunion du comité conjoint de la coopération économique bilatérale qui se déroule à Alger. M. Rahmani a rappelé la nouvelle stratégie de développement industriel engagée par les pouvoirs publics, soulignant l'importance pour l'Algérie d'aller vers «une action convergente avec ses partenaires en vue d'une coopération pragmatique basée sur le partage mutuel d'avantages». Dans cette optique, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de «transformer le contexte de crise mondiale en une opportunité pour le développement économique aussi bien en Algérie qu'au Portugal».

A cet effet, plusieurs secteurs industriels sont identifiés par les représentants des deux pays pour soutenir cette coopération, notamment l'industrie, le BTP, l'énergie et les mines, l'agroalimentaire et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ainsi, un groupe de travail pour le développement de ce partenariat stratégique a été installé en marge de la rencontre de cette rencontre afin d'identifier les opportunités de coopération économique et technique entre les deux pays en fonction des besoins de la partie algérienne et les possibilités offertes par les Portugais, a dit M. Rahmani, soulignant la volonté des deux pays d'élargir cette coopération pour toucher d'autres filières industrielles. De même, un accent particulier sera mis sur le secteur de l'habitat avec la signature prévue en fin de journée d'un accord de coopération en la matière, a, en outre, annoncé le ministre sans donner de détails sur l'accord.

De son côté, M. Perreira a affiché la disponibilité des autorités et des opérateurs économiques de son pays à œuvrer pour le renforcement «d'un partenariat pragmatique basé sur la complémentarité, le transfert de technologie et de savoir-faire ainsi que la formation». L'Algérie est le deuxième plus grand marché du Portugal en Afrique et le 13^e sur l'échelle mondiale, a également noté le ministre portugais, ajoutant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'établissait à près de 3,3 milliards d'euros en 2012, dont plus de 800 millions d'euros d'exportations algériennes et quelque 2,4 milliards d'importations. Par ailleurs, une rencontre économique regroupant des opérateurs des deux pays s'est tenue en marge des travaux de la troisième réunion du comité conjoint de coopération. Les secteurs du BTP, de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables étaient les plus ciblés lors de ce forum, ont indiqué à l'APS des opérateurs portugais qui disent être intéressés par les opportunités d'investissement offertes par les autorités algériennes dans ces créneaux.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

EN PRÉSENCE DU MINISTRE DES MOUDJAHIDINE

Ouverture des festivités officielles à Annaba

Les festivités officielles de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février, ont débuté hier à Annaba, en présence du ministre des Moudjahidine, M. Mohamed-Chérif Abbas. Accompagné de moudjahidine de la wilaya et de fils de chahids, ainsi que des autorités de wilaya, le ministre des Moudjahidine devait se rendre dans la commune de Oued Aneb pour baptiser des établissements éducatifs et une bibliothèque communale aux noms de martyrs tombés au champ d'honneur pendant la guerre de Libération nationale. Dans la même commune, la délégation ministérielle devait visiter les lieux qui abritaient un centre de torture qui rappelle tristement les exactions et les sévices infligés aux Algériens durant la lutte armée pour l'indépendance. Le ministre des Moudjahidine présidera aujourd'hui les festivités marquant la Journée du chahid, avec un programme d'activités diverses.



MÉDÉA

Colloque sur la vie et l'œuvre de Mohamed Bencheneb

Un colloque sur la vie et l'œuvre du savant Mohamed Bencheneb s'est ouvert hier au pôle universitaire de Médéa, en présence de nombreux chercheurs et universitaires nationaux et arabes. Une trentaine de chercheurs et d'universitaires, issus des universités de Sétif, d'Alger, de Tunisie, d'Iraq, du Soudan et du Maroc, prennent part, jusqu'au 20 février, aux travaux de ce colloque qui va permettre aux spécialistes de tenter d'apporter des réponses à une multitude de questions que suscitent, jusqu'au jour d'aujourd'hui, les œuvres de Mohamed Bencheneb, notamment le volet relatif à la relation entre l'authenticité et la modernité. Les participants vont se pencher, à la lumière des écrits de ce savant, sur la position de la pensée arabe vis-à-vis de la modernisation, comprendre la réaction des intellectuels arabes par rapport à cette question, mais également sur les bienfaits et les limites de la modernité en tant que vision, valeur et pratique.

D'autres "pistes" de recherches seront également exploitées lors de ce colloque, notamment l'adéquation de ce modèle universel de la modernité, avec les fondements et les valeurs des sociétés arabes, et la nature de la relation entre l'orientalisme et la modernité.

La première journée de ce colloque a été marquée par la

présentation d'une série de communications, traitant des thèmes relatifs à "La problématique de la modernité entre universalisme", "Entre modernisme et traditionalisme", "La modernité dans le monde arabe" et "Le concept de la modernité dans la pensée d'Abi Yaakoub El-Merzouki". L'érudit Mohamed Bencheneb, né en 1869 au quartier Takbou, à Médéa, s'est attelé, durant toute sa vie, à la promotion des études sur la culture populaire arabe.

Il a offert, à travers ses innombrables écrits, l'opportunité au monde littéraire arabe de prendre connaissance de la diversité et de la richesse des productions littéraires du terroir. Titulaire d'un doctorat es-lettres de l'université d'Alger, en 1922, Mohamed Bencheneb est l'auteur, entre autres œuvres remarquables, "L'histoire de l'Ifrîqya", "Le bustan d'ibn Meryem" sur les saints patrons de la ville de Tlemcen, "Diwan Eddiraya d'El-Ghobrini", sur les saints patrons de Bougie, "Abou Dolama", le poète bouffon de la dynastie abbasside, "les proverbes de l'Algérie et du Maghreb", "Les proverbes, adages et les expressions populaires", "Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien". Il est décédé, le 5 février 1929, après plus de trente-cinq années consacrées à la promotion de la culture populaire arabe.

YACEF SAÂDI L'A CONFIRMÉ

Le chahid Larbi Ben M'hidi a été tué par balles



Le moudjahid Yacef Saâdi a affirmé hier à Alger que le martyr Larbi Ben M'hidi ne s'était pas pendu, comme l'avaient prétendu les forces d'occupation françaises de l'époque, mais il a été tué par balles. Appartheid son témoignage devant plusieurs étudiants lors d'une rencontre organisée hier par l'association Kalima pour la culture et l'information, au centre culturel Azeddine Medjoubi, M. Saâdi a révélé qu'après l'inhumation de la dépouille du chahid Larbi Ben M'hidi au carré des martyrs au cimetière d'El-Alia, la vérité est apparue au grand jour, car les impacts des balles étaient encore visibles sur les restes de sa dépouille. M. Saâdi qui a assisté en tant que témoin à la cérémonie d'inhumation du chahid aux côtés de sa soeur, Mme Drif, que "les impacts des balles étaient visibles sur les restes de sa dépouille, déterrées au lendemain de l'indépendance pour être transférées au cimetière d'El-Alia".

Ancien commandant de la zone autonome d'Alger lors de la guerre de Libération nationale, M. Yacef a donné plusieurs détails concernant le parcours du martyr Ben M'hidi et les circonstances de son arrestation par l'armée coloniale française, outre les tentatives désespérées pour le faire parler ou l'exploiter qui ont toutes échoué.

Ayant partagé la même chambre que le chahid Ben M'hidi durant six mois avant son arrestation, M. Saâdi a démenti de façon catégorique les informations selon lesquelles Ben M'hidi s'était suicidé en se pendant avec sa chemise, affirmant que celui-ci a été tué par balles. Le chahid Larbi Ben M'hidi a été arrêté le 16 février 1957, torturé puis exécuté par l'Armée française avant son jugement, rappelle-t-on. La presse de l'époque s'est contenté de rapporter la version officielle selon laquelle Ben M'hidi s'était suicidé. Ben M'hidi fut un membre actif du comité révolutionnaire d'unité et d'action puis du G22. Après le déclenchement de la guerre, il a été désigné chef de la zone V durant deux ans puis membre du comité de coordination et d'exécution de la Révolution algérienne, avant de diriger la Bataille d'Alger.

Plus de 2 millions d'Algériens ont connu les prisons et centres de torture durant la guerre de Libération

Plus de deux (2) millions d'Algériens ont connu les prisons et les centres de torture pendant la guerre de Libération nationale contre l'occupation coloniale, a affirmé hier à Annaba le ministre des Moudjahidine, M. Mohamed Chérif Abbas. Visitant les vestiges d'un centre de torture, à Oued Aneb, commune située à près d'une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Annaba, le ministre a insisté sur la nécessité de préserver "l'âme de ces sites qui fait leur histoire", en veillant à les conserver intacts lors des travaux de restauration. Ces sites représentent des témoignages matériels de la période coloniale", a souligné M. Abbas, affirmant qu'"il est de notre devoir aujourd'hui plus que jamais de rendre la confiance aux jeunes qui sont appelés à construire l'avenir du pays en s'imprégnant des idéaux de la révolution de Novembre 1954 et de l'œuvre des chouhada et des moudjahidine".

Venus nombreux visiter ces vestiges d'un lieu de triste mémoire à Oued Aneb, des moudjahidine ont livré au ministre et à la délégation qui l'accompagne, des témoignages accablants sur

les exactions et sévices dont ils furent l'objet dans ce camp de supplice.

M. Abbas a visité sur place une exposition de photographies qui met en relief les étapes de la lutte de Libération nationale, avant de procéder à l'inauguration d'une bibliothèque communale, baptisée au nom du chahid Abdellaoui Mohamed, en plus d'un collège d'enseignement moyen (CEM) baptisé au nom

du chahid Abadi Amor et d'un lycée au nom du chahid Sedrati Rabah. Le ministre présidera aujourd'hui 18 février à l'occasion de la Journée nationale du chahid, une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs et les travaux d'un séminaire national sur l'armement, l'approvisionnement et le financement de la lutte de Libération nationale.

Saâd Dahleb et Benyoucef Benkhedda ont soutenu la grève des 8 jours initiée par Abane Ramdane en 1957

Saâd Dahleb et Benyoucef Benkhedda ont soutenu la grève des 8 jours initiée en 1957 par Abane Ramdane et qui a eu un impact considérable aux plans politique et diplomatique en faveur de la cause algérienne, a révélé le moudjahid Yacef Saâdi. La grève des 8 jours qui est intervenue en réponse à l'appel du Front de libération nationale (FLN), avait été proposée par Abane Ramdane, soutenu par Saâd Dahleb et Benyoucef Benkhedda, a indiqué Yacef Saâdi. Cette grève

visait, a ajouté le même interlocuteur, à faire entendre la voix de l'Algérie et faire connaître les objectifs de guerre de Libération à la communauté internationale notamment l'Organisation des Nations unies (ONU) et les forces démocratiques dans le monde. Yacef Saâdi est revenu, par ailleurs, sur les préparatifs de cette grève depuis sa proposition par Abane Ramdane devant les membres du Comité de coordination et d'exécution (CCE) à son application. Il a rap-

pelé avoir rencontré Larbi Ben M'hidi à La Casbah d'Alger en décembre 1956 qui lui a transmis la décision du CCE concernant cette grève qui a coïncidé avec l'ouverture de la session de l'ONU. Yacef Saâdi a, en outre, évoqué à l'occasion du 53^e anniversaire de cette grève, les faits ayant accompagné cet événement, notamment l'action menée au plan international par des diplomates chevronnés à l'instar de M'hamed Yazid, Boulaïrouf et Chandlerli.

APS

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU PROTECTION DU CONSOMMATEUR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF **INTERPELLÉ**

Conférence-débat hier au Centre de presse de DK News avec l'intervention de M. Harzelli Mahfoud, président de l'Union nationale de protection du consommateur algérien et M. Bouras Mimoun, le nouveau directeur du Commerce de la wilaya d'Alger.



Tahar Mohamed Al Anouar

Dans son intervention, le président de l'Union a fait part de la difficulté qu'a eu l'association qu'il représentait pour obtenir son agrément de la part des pouvoirs publics. Il a fallu attendre 10 ans pour cela, ajoute-t-il. Mais entretemps, l'UNPCA a fonctionné tout de même. M. Hazerlli a noté que le ministère du Commerce a beaucoup encouragé la naissance d'associations de protection du consommateur. On trouve auprès de cette institution l'assistance nécessaire, ajoute l'orateur.

Dix ans à attendre un agrément

On nous a aidés à avoir un siège. M. Hazerlli a évoqué l'existence d'un cahier des charges réglementant les rapports entre le ministère du Commerce et les associations. Il relève aussi que dans le cadre de l'action de l'Union, des campagnes sont menées pour sensibiliser le public. Les dernières campagnes l'ont été sur les accidents ménagers. L'orateur a relevé les rapports assez difficiles qu'entretiennent les associations de protection des consommateurs avec les médias. Ces derniers rappellent lorsqu'un producteur est mis en cause, qu'il est leur pourveur en matière de publicité. Donc, ils évitent automatiquement de lui porter du tort.

5 000 plaintes enregistrées

M. Hazerlli a assuré que l'Union a reçu plus de 5000 plaintes de la part de consommateurs pour des manquements de la part

des services concernés (téléphone, logement, loyers, etc.). Le président de l'Union relève qu'il y a une culture à inculquer dans notre société qui touche l'ensemble des intervenants (consommateur, producteur, pouvoirs publics) pour prendre à bras le corps les problèmes là où ils existent (publicité mensongère, emballage trompeur etc.). Il y a des faiblesses en matière de contrôle, assure l'orateur. Les importations sauvages, le marché informel sont en cause pour une large part. L'orateur affirme que l'intérêt est dans la priorité à accorder à la production nationale. En dépit de difficultés qui sont réelles, l'existence d'une production nationale permet la création d'emplois, ce qui est en soi déjà très important.

Ouverture oui, mais pas sans garde-fous

Il y a aussi des possibilités de contrôle de ce qui se produit localement. On peut aussi imposer une traçabilité aux produits mis sur le commerce. S'agissant d'ouverture du marché, c'est une évolution inéluctable mais il faut des garde-fous pour éviter que des situations d'anarchie ne perdurent.

Les importateurs sauvages ont trouvé un immense profit sur l'expansion du marché informel sans se soucier des conséquences désastreuses qui surgissent (absence de traçabilité du produit, allergies, maladies). C'est encore plus grave quand il s'agit de produits alimentaires. Mais très souvent, le client sous pression, cède à la tentation d'acheter sans songer aux pré-

judices qui suivent, et dont il est la victime centrale.

Organiser le marché

Intervenant à la suite, le directeur du Commerce pour la wilaya d'Alger, M. Bouras Mimoun, a rappelé toute l'expérience qu'il a pu accumuler dans les diverses affections qui furent les siennes dans un certain nombre de régions du pays ayant d'être nommé à Alger. C'est une carrière qui a été dédiée au contrôle dans le cadre du ministère du Commerce. M. Bouras a noté que dans une phase transitoire, celle de l'immédiate post-indépendance, l'Algérie a fonctionné en matière de contrôle avec la législation héritée de la colonisation, sauf dans ses dispositions portant atteinte à la souveraineté nationale. Ce n'est qu'en 1975 qu'il y eut abrogation de cette législation. En 1989, il y eut promulgation de nouveaux textes réglementaires pour assurer la protection du consommateur. Plus tard, en 1995, ces textes ont été suivis par des arrêtés. Face à l'absence de normes algériennes, il fut adopté le Codex alimentarius, et règles de pays d'origine. Ces normes étaient les bonnes en raison de leur conformité avec les normes internationales. Cependant, ces normes ne suffisaient pas, note M. Bouras. Plus urgent encore, il fallait organiser le marché, avec un consommateur à éduquer et des entreprises sachant connaître un marché alors en pleine évolution. C'est ainsi qu'un effort important allait être entrepris en direction des associations de consommateurs dont le rôle qui était attendu d'elles,

est celui de la sensibilisation et la mobilisation du consommateur. Il fallait informer et former, faire en sorte que l'offre de l'opérateur soit transparente. En évoquant le rôle des associations de consommateurs, l'orateur insiste sur la possibilité qui est la leur, de représenter les intérêts des consommateurs auprès des cours et tribunaux.

L'association en tant que partie civile

La loi confère en effet à l'association la représentation du consommateur en se constituant partie civile. L'orateur a cité le cas d'une association américaine qui a commencé à exercer avec peu de moyens à sa disposition, mais qui, à force de travail, a pu arriver à la notoriété dans la défense des consommateurs. Il s'agit là d'un exemple à méditer. C'est aussi un saut qualitatif notable. M. Bouras a relevé que l'association, dès lors qu'elle constitue un dossier bien ficelé, à présenter au juge, peut bénéficier de l'assistance juridique. Au total, souligne le directeur du Commerce, on ne peut organiser un marché s'il est amputé d'un élément essentiel qui se trouve dans la présence d'associations de protection du consommateur et d'associations de producteurs.

Le début de la concurrence

L'approche doit toujours être le dernier recours. Notre volonté, c'est la sauvegarde du bien-être du citoyen. Il ne faut pas pour cela se gargariser de procès-verbaux. Concernant une question sur l'affichage, l'orateur relève qu'il est prévu par la loi. S'agissant de l'affichage des prix des produits, ceux-ci constituent le début de la concurrence. L'orateur reconnaît que les opérateurs dans notre pays font de la résistance et s'insèrent difficilement dans les dispositifs mis en place dans le cadre de la concurrence. Dans la nouvelle démarche que se propose d'adopter le nouveau directeur du Commerce, chaque circonscription au niveau de la wilaya d'Alger (elles sont 13), déléguera une brigade de contrôle. Comme second objectif, il y aura aussi une brigade pour le contrôle des prix des produits. Réglementer une action en tant que troisième objectif, sera menée en direction des produits en provenance d'actes de contrebande.

Il s'agit bien sûr de produits qui entrent sur le territoire national en dehors des procédures légales. Une ordonnance existe, dont il s'agit de mettre en application les dispositions.



•••

CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

•••

900 agents disponibles

Concernant le nombre de contrôleurs, M. Bouras affirme que contrairement à ce qui est affirmé, il n'est pas insuffisant. L'effectif pour la wilaya d'Alger est passé de 300 à 900 agents. Une bonne régulation du marché a besoin de consommateurs avertis qui connaissent leurs droits. Il faut également une symbiose entre pouvoirs publics, opérateurs économiques, associations de consommateurs. L'orateur a évoqué la prochaine ouverture d'un laboratoire national d'essai qui viendra renforcer le dispositif en place en matière de contrôle de qualité et assurer la sécurité. Le directeur du Commerce souligne qu'il faut éviter de faire des amalgames. C'est aux importateurs de faire le bon choix, avoir un produit de qualité et non pas se rabattre sur le bas de gamme.

Un laboratoire national d'essai bientôt

Concernant la facturation, il s'agit d'un gros dossier, avoue le directeur du Commerce pour la wilaya d'Alger. Ce n'est pas en contrôlant le détaillant, le plus faible maillon de la chaîne, qu'on peut l'apprehender. Mais il faut commencer par la source, au niveau de l'importation et de la production. La facturation reste dans tous les cas un dossier ouvert. On a lancé, relève M. Bouras, une opération de localisation des importations. Dans le cas où il n'y a pas de respect de la réglementation,

il peut y avoir blocage de la marchandise au niveau des postes frontières. On va mener aussi une action en matière de contrôle des pratiques commerciales et enfin, une opération qui ciblera les producteurs. La fraude, elle est souvent inévitable, relève le directeur du commerce, qui donne pour exemple le scandale actuel lié en Europe sur la commercialisation de la viande de cheval, présentée comme viande de bœuf. Cela a été possible en dépit de la sévérité des contrôles.

Un contrôle aux frontières à renforcer

Concernant le contrôle au niveau de nos frontières, c'est le fait d'un inspecteur avec tout ce que cela représente comme insuffisances en dépit de la qualité et la compétence de la personne concernée. Concernant la contrefaçon pour que cette situation soit évoquée, note l'orateur, il faut qu'il y ait un propriétaire doté d'un droit protégé. Copier un produit, note M. Bouras, ce n'est pas une infraction, en faire du commerce, oui. C'est au propriétaire nant d'un droit de réagir et de faire une alerte au niveau des douanes. L'aide des associations de protection des consommateurs et des producteurs, peut être d'une grande utilité.

Concernant la formation des juges, compte tenu de l'ouverture de notre commerce extérieur, il y a un gros effort qui est fait pour leur mise à niveau. Pour l'as-



M. Harzelli Mahfoud, président de l'Union nationale de protection du consommateur algérien



M. Bouras Mimoun, le nouveau directeur du Commerce de la wilaya d'Alger

sistance juridique, l'Association doit être reconnue d'utilité publique pour en bénéficier. M. Hazerlli ajoute que le consommateur doit présenter la plainte à l'Association. Concernant les 5 000 plaintes enregistrées par l'Union nationale de protection du consommateur, l'Association doit commencer à formaliser les dossiers à présenter à la justice, relève M. Bouras.

3 000 à 4 000 affaires réglées

Sur d'autres questions posées par l'auditoire, le directeur du commerce relève que la vision en matière d'encadrement du marché doit changer, que s'agissant du commerce informel, il y a une prise en

charge qui a été amorcée. 17 marchés vont être mis en place dans la wilaya, il y a aussi la réactivation de l'opération 100 locaux. Il y a aussi la récupération d'actifs résiduels, et des non vendus de l'AADL. Les pouvoirs publics sont là dans tous les cas pour garantir la sécurité du consommateur. La concurrence déloyale doit être combattue. L'affichage des prix est une première obligation. L'abus de la situation dominante est interdit. Reconstruire le marché national, c'est ensemble qu'on peut le faire, relève l'orateur. M. Hazerlli affirme dans ses réponses, que 3 000 à 4 000 affaires ont pu être réglées. On travaille à l'amicable avec nos vis-à-vis.

T.M.A



Les dix commandements du consommateur averti !



R.Rachedi

Vérifier l'étiquetage, comparer les prix, exiger une facture ou un devis, réclamer la qualité et la garantie, et surtout connaître ses droits comme consommateur, les faire prévaloir lors d'un litige, et chercher assistance auprès des associations pour obtenir gain de cause. Tels sont en résumé les dix règles d'or du consommateur averti, contenues dans le « Guide du consommateur algérien » publié par le ministère du Commerce, et distribué par M. Harzelli Mahfoud, président de l'Union nationale de protection du consommateur, en marge du Forum de DK News. Ces directives sont mises en exergue par le ministère du Commerce, afin de créer un réflexe d'autocritique chez le consommateur algérien, et par la même occasion lui permettre d'agir sur le marché et non le subir. Le guide est distribué

gratuitement par l'Union lors des campagnes de sensibilisation, dans les lycées, les universités et les hypermarchés. Le consommateur y trouvera notamment la procédure à entreprendre pour rédiger une plainte, et un notebook des associations à contacter pour l'accompagnement nécessaire. 64 associations de protection du consommateur, sont répertoriées à travers le territoire national. L'Union envisage d'entreprendre prochainement, des campagnes de sensibilisation sur l'intoxication alimentaire, la contrefaçon, mais la plus importante sera celle dédiée à l'autocontrôle. Pour contribuer à la réussite de ces campagnes, le président de l'Union nationale de protection du consommateur a appelé les opérateurs économiques, les associations, et les consommateurs, à collaborer ensemble, pour contribuer au bon déroulement de ses campagnes de prévention. R.R.

Les commerçants doivent afficher les prix

L'Union de protection des consommateurs (UNPC) a enregistré, depuis 2009, environ 5 000 plaintes liées notamment à l'achat de produits contrefaits, diffusion de publicités mensongères et non respect de délais de livraisons, a indiqué hier à Alger, son président, Mahfoud Harzelli.

« Les consommateurs sont de plus en plus, soucieux des prestations qui leur sont fournies et des produits qu'ils achètent. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à porter plainte, en faisant appel aux associations de protection des consommateurs pour les accompagner dans leur démarche », a souligné M. Harzelli, lors d'une conférence-débat au forum du journal DK News.

Les associations de consommateurs interviennent chaque fois qu'elles sont sollicitées et tentent, en premier lieu, de régler le conflit « à l'amicable » entre le consommateur et l'opérateur, a-t-il relevé, précisant que sur les 5 000 plaintes enregistrées, 4 000 ont été réglées sans recourir à la justice et se sont soldées par

le dédommagement de la « victime ». Le secteur de l'automobile demeure le « plus touché » par l'« insatisfaction » des consommateurs, selon le même intervenant qui a attribué cet état de fait au « non respect » des délais de livraison des véhicules. Il a, à ce titre, appelé les citoyens « victimes » de ce genre de pratiques à prendre attaché avec l'association pour se faire rétablir

dans ses droits. L'UNPC se charge, en outre, de sensibiliser les citoyens sur leurs droits en matière de consommation.

Le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Mimoun Bouras, a fait savoir que les opérations de contrôle des produits de consommation, seront renforcées prochainement, en obligeant les commerçants à afficher les prix et en veillant à ce que les prix des produits subventionnés par l'Etat soient respectés.

Il a fait état, à ce sujet, de la mobilisation des 900 agents de contrôle qui seront déployés par la wilaya d'Alger et d'un programme d'interventions en permanence dans chaque wilaya du pays. S'agissant de la contrefaçon, M. Bouras a annoncé la création prochaine d'un laboratoire national destiné à référencer les produits du marché et veiller au respect de leurs normes sécuritaires.

Il a fait état, à ce sujet, de la mobilisation des 900 agents de contrôle qui seront déployés par la wilaya d'Alger et d'un programme d'interventions en permanence dans chaque wilaya du pays. S'agissant de la contrefaçon, M. Bouras a annoncé la création prochaine d'un laboratoire national destiné à référencer les produits du marché et veiller au respect de leurs normes sécuritaires. « Nous attendons, de notre part, des consommateurs qu'ils sanctionnent les produits inappropriés, afin de développer le marché national », a-t-il conclu. APS

BURUNDI-CHINE

La Chine fait don de 3 000 tonnes de riz au Burundi

La Chine a fait don de 3 000 tonnes de riz au Burundi, a indiqué samedi la presse locale.

L'ambassadeur de Chine au Burundi, Yu Xuzhong, a remis cette assistance alimentaire à la ministre burundaise de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre, Clotilde Ntagira, selon la même source.

«Ce don de riz sera destiné à venir en aide aux populations vulnérables du pays, y compris les victimes des calamités naturelles, les rapatriés, les déplacés, les orphelins et les veuves.

La ministre burundaise a donné l'assurance que «cette aide (...) parviendra dans son entièreté et dans toute la transparence aux bénéficiaires dont elle est destinée».

SOMALIE

Attentat devant un restaurant de Mogadiscio : 1 mort



Une personne a été tuée et une autre blessée samedi par un attentat à la voiture piégée devant un restaurant de Mogadiscio, situé sur une plage fréquentée, a déclaré Hussein Ali, policier qui se trouvait près du restaurant au moment de l'explosion.

L'explosion s'est produite près de la célèbre plage du Lido de Mogadiscio, où les familles ont l'habitude de se rendre en nombre pendant le week-end, pour jouer au ballon ou nager dans l'Océan indien.

«La voiture était chargée d'explosifs et placée sur une aire de parking il y a eu une énorme détonation», a ajouté M. Ali, notant que plusieurs autres voitures et le bâtiment avaient été endommagés.

Cet action n'a pas encore été revendiquée, mais les insurgés somaliens shebab ont lancé ces derniers mois une série d'attaques de type guérilla dans Mogadiscio.

TUNISIE :

Les partisans d'Ennahdha manifestent pour le maintien du parti dans le gouvernement

Des milliers de partisans du parti islamiste Ennahdha, au pouvoir en Tunisie, ont manifesté samedi dans le centre de Tunis pour défendre le droit de leur mouvement à diriger le pays au lendemain du report sine die par le Premier ministre de la formation d'un cabinet de technocrates en vue d'une sortie de crise.

Plusieurs groupes de partisans d'Ennahdha, venus des différentes régions du pays ont parcouru l'avenue Bourguiba, scandant des slogans pour la cohésion du mouvement et le soutien à la légitimité.

Les manifestants brandissaient également des drapeaux de la Tunisie et des banderoles dénonçant, ce qu'ils appellent, «les ennemis de la Révolution» et réclamant son immunisation, avec des slogans hostiles aux dirigeants de «Nidaa Tounès» et en particulier au président de ce mouvement. Ils ont aussi, clamé leur rejet du Parti des patriotes démocrates unifiés.

Cette marche, à laquelle ont, également, participé des partisans du courant salafiste, a été marquée par une présence policière massive sur toute l'avenue.

Le meurtre du secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié, Chokri Belaïd, a provoqué une nouvelle flambée de violences et aggravé la crise politique. Le Premier ministre Hamadi Jebali, numéro deux d'Ennahdha, a proposé un gouvernement apolitique. Son parti réclame un cabinet al-

liant politiques et technocrates. Ayant renoncé à la date limite de samedi qu'il était fixé pour annoncer le nouveau gouvernement ou démissionner en cas d'échec, M. Jebali a annoncé de nouvelles consultations lundi.

Outre l'interminable crise politique, la rédaction de la Constitution est dans l'impasse, faute de compromis sur la nature du futur régime. M. Jebali a souligné que son initiative visait aussi à accélérer ce travail pour organiser des élections au plus vite.

Entre-temps, les conflits sociaux souvent violents se sont multipliés sur fond de misère et chômage, deux maux à l'origine de la révolution. Sans oublier l'essor d'une mouvance extrémiste qui déstabilise régulièrement le pays par des attaques.

Ennahdha a remporté les élections du 23 octobre 2011 avec quelque 41% des sièges de l'Assemblée nationale constituante (ANC) qui peine encore à rédiger la nouvelle Constitution. Ennahdha va ensuite prendre les ministères régaliens, principalement de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères.



Ghannouchi :

Un gouvernement de technocrates, une menace pour le pays et une violation à la légitimité

Le leader du mouvement d'Ennahda, Rached Ghannouchi a réaffirmé samedi son opposition à la formation d'un gouvernement de technocrates qualifiant les tentatives «d'exclure» son parti de dangers qui guettent la sécurité du pays et une violation à la loi».

S'adressant à des milliers de partisans qui ont manifesté dans les rues de la capitale pour soutenir «la légalité du pouvoir», M. Ghannouchi a souligné qu'«Ennahda est la colonne vertébrale de la Tunisie et la briser ou l'exclure porterait atteinte à l'unité nationale du pays» eu égard au poids économique et social dont il bénéficie auprès du peuple. La Tunisie vit sous fond des ten-

sions politiques après l'annonce par le chef de l'exécutif de former un gouvernement de technocrates comme «meilleure solution» pour sortir de la crise multidimensionnelle dont fait face le pays. Une situation qui s'est accentuée après l'assassinat du leader de l'opposition Chokri Belaïd. Cette proposition a été refusée par le mouvement d'Ennahda qui a appelé au respect de la légalité. M. Ghannouchi a, par ailleurs, dénoncé les tentatives des «résidus» de l'ancien système de revenir au pouvoir réaffirmant que son parti «ne cédera jamais le pouvoir tant qu'il bénéficiera de la confiance du peuple et de la légitimité des urnes».



E
G
Y
P
T
E



L'Egypte va armer les agents de police face à une montée de la criminalité

L'Egypte a décidé d'armer les agents de police a indiqué samedi la presse locale citant le ministre de l'Intérieur Mohamed Ibrahim.

Les officiers de police et certains conscrits sont équipés d'armes de poing voire de fusils d'assaut, mais les policiers de grade inférieur ne sont pas armés. La criminalité a augmenté dans le pays après le soulèvement populaire qui a renversé, début 2011, le président Hosni Moubarak.

Près de 33 policiers ont été tués durant les 18 jours qu'a duré cette révolte, durant laquelle des commissariats de police ont été incendiés, et 138 sont morts depuis, selon des chiffres du ministère de l'Intérieur publiés en janvier. Ces dernières semaines, les rassemblements d'opposants au président Mohamed Morsi ont régulièrement dégénéré en affrontements violents avec les forces de l'ordre, qui répondent par des tirs de chevrotine et des gaz lacrymogènes aux cocktails Molotov lancés par les manifestants.

APS



CPI - CÔTE D'IVOIRE

Comparution mardi de Laurent Gbagbo devant les juges de la CPI

L'audience de confirmation des charges, qui s'ouvre mardi et doit s'établir sur huit jours, doit permettre aux juges de la CPI de décider si les éléments de preuves rassemblés par l'accusation sont assez solides pour permettre la tenue d'un procès.

Selon le bureau du procureur, Laurent Gbagbo et son entourage avaient fomenté «un plan pour rester au pouvoir à tout prix à travers des attaques mortelles, planifiées avec soin» contre des supporters de l'actuel président ivoirien Ouattara.

Ces attaques, commises par des forces pro-Gbagbo, «revêtaient un caractère généralisé et systématique» et étaient dirigées «contre des communautés ethniques ou religieuses spécifiques», explique l'acte d'accusation. Laurent Gbagbo, 67 ans, est le premier

L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, soupçonné d'être «co-auteur indirect» de crimes contre l'humanité commis pendant les violences post-électorales de 2010-2011 dans son pays, comparaîtra mardi devant les juges de la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé dimanche le bureau du procureur.

ex-chef d'Etat remis à la CPI. Il se présentera publiquement le 19 février prochain devant les juges de la CPI pour la première fois depuis sa comparution initiale en décembre 2011 et plus de deux ans après les faits qui lui sont reprochés.

L'ancien chef d'Etat avait refusé de reconnaître l'élection de M. Ouattara, son rival, à la tête du pays, et dont la victoire électorale avait été reconnue par la commission électorale et les résultats certifiés par l'ONU.

Ce refus de quitter son poste après 10 ans au pouvoir plongea alors la Côte d'Ivoire dans une crise, qui a duré quatre mois et fait plus de 3 000 morts.

M. Gbagbo avait finalement été arrêté le 11 avril avec son épouse Simone, également sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI.

MÉDITERRANÉE - MÉDIAS

Un Centre méditerranéen des études et recherches sur les médias créé par des professionnels réunis à Tanger

Un Centre méditerranéen des études et recherches sur les médias a été créé lors de la Conférence internationale méditerranéenne annuelle sur les médias qui se tient de vendredi à dimanche à Tanger (nord du Maroc), à laquelle participent des professionnels du secteur médiatique. La mission de ce centre, dont le siège sera basé dans cette ville, est de renforcer les liens entre les organes de presse du pourtour méditerranéen et d'enrichir le dialogue et la connaissance mutuelle entre les pays de la région, indique-t-on samedi de sources proches de la conférence.

Des rencontres et tables rondes animées par d'éminentes personnalités du secteur médiatique de la région, axées notamment autour des sujets du service public de l'information dans un contexte mondial en mutation, la détermination des valeurs de ce service et les moyens de garantir la continuité du service public dans le secteur audiovisuel sont au programme de cette conférence.

Dans son intervention, le président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), Jim Boumelha, a particulièrement rappelé les défis auxquels est confrontée la profession de journaliste dans un contexte marqué, au nord de la Méditerranée, par une forte crise économique, et au sud par des mutations politiques profondes.

Il a affirmé que le monde a besoin d'une presse libre et de médias professionnels pour contribuer au dialogue international et défendre les valeurs de l'humanité, appelant à renforcer la solidarité et la coopération entre les médias du Nord et du Sud et les syndicats défendant les intérêts de la profession et des professionnels.

La Conférence est organisée par la FIJ et le Syndicat de la presse marocaine (Snpm), avec la participation des représentants de plusieurs syndicats de la presse du pourtour méditerranéen.

PALESTINE-ISRAËL

Le Hamas confirme des négociations indirectes avec Israël sur la trêve

Le mouvement Hamas a confirmé des négociations indirectes avec Israël, sous médiation égyptienne, à propos du respect de la mise en œuvre de la trêve de fin novembre dernier, a déclaré samedi un responsable du Hamas, Khalil al-Haya. Les négociations ont abordé les mesures que l'Etat hébreu doit prendre pour assouplir le blocus sur la bande de Gaza et arrêter les attaques contre les Palestiniens le long de la frontière avec Israël, a précisé Khalil al-Haya. Il a fait savoir qu'il avait discuté avec des officiels égyptiens des agressions israéliennes et violations de l'accord de trêve, disant qu'une délégation sécuritaire israélienne était en visite actuellement en Egypte dans le cadre de cette affaire. Le responsable du Hamas a en outre appelé les autorités égyptiennes à faire pression sur Israël pour qu'elle respecte la mise en œuvre de la trêve, précisant que ce qui se passe à Gaza, les agressions israéliennes permanentes et la poursuite du blocus sont en violation de la trêve.

Lors de l'agression militaire israélienne contre Gaza en novembre dernier, plus de 160 Palestiniens ont été tués. Israël a également arrêté des dizaines de pêcheurs et ouvert le feu sur des dizaines de Palestiniens près des frontières.

Selon al-Haya, le Hamas peut répondre «farouchement» à ces violations de l'accord, mais préfère donner du temps aux efforts de médiation de l'Egypte.



PAKISTAN:
81 morts et 178 blessés dans l'attentat de Quetta

Quatre-vingt une personnes ont été tuées et 178 autres blessées dans l'attentat perpétré vendredi à Quetta, dans le sud-ouest du Pakistan, a-t-on indiqué de source policière dans un nouveau bilan de l'attaque faisait état d'au moins 79 morts et 200 blessés.

L'attentat a été commis sur un marché local à «Hazara town», une ville située dans la banlieue de Quetta, la capitale du Baloutchistan, une province frontalière de l'Af-

ghanistan qui est le théâtre de violences intercommunautaires et de nombreux attentats contre les forces de l'ordre. L'attaque a été revendiquée auprès de journalistes locaux à Quetta par le Lashkar-e-Jhangvi (Le), un groupe armé fondé au milieu des années 90 au Pakistan.

Le Premier ministre pakistanais Raja Pervaiz Ashraf a condamné cet attentat et appelé à ce que ses organisateurs soient arrêtés et traduits devant les tribunaux.

CHYPRE:

Les électeurs commencent à voter pour leur nouveau président

Les électeurs chypriotes ont commencé à voter dimanche pour élire leur nouveau président sur fond de crise économique chronique en Grèce.

Les bureaux de vote ont ouvert à 07h00 (05h00 GMT) et fermeront à 18h00 (16h00 GMT), et les résultats du scrutin, auquel sont appelés à voter 545 000 Chypriotes, sont attendus à partir de 20h30 (18h30 GMT), selon la commission électorale.

Nicos Anastasiades, 66 ans, leader de l'opposition et chef du plus grand parti, Disy (droite), est donné grand favori et pourrait même l'emporter dès le premier tour, même avec son plan

d'austérité annoncé. Son principal rival est l'ancien ministre de la Santé Stavros Malas, 45 ans, un indépendant soutenu par le parti communiste Akel au pouvoir. Le président sortant Demetris Christofias ne se représente pas.

Chypre est en discussions depuis juin 2012 avec le Fonds monétaire international, l'Union européenne et la Banque centrale européenne, et estime avoir besoin de 17 milliards d'euros, dont 10 milliards pour renflouer ses banques, plombées par leur exposition à la dette grecque.

Chypre, membre de l'Union euro-

pénne (UE), est divisée en deux parties depuis 1974 lorsque l'armée turque a envahi le nord de l'île méditerranéenne après un coup d'Etat de Chypriotes-Grecs soutenus par Athènes et qui voulaient rattacher l'île à la Grèce. Chypre est séparée depuis par une «ligne verte» gardée par les Nations unies.

Seule la République de Chypre est reconnue par la communauté internationale alors que la République turque de Chypre du Nord (autoproclamée), qui s'étend sur environ un tiers de l'île, ne l'est que par Ankara.

APS

LIBAN

Plus de 283 000 réfugiés syriens se trouvent

Au moins 283 000 réfugiés syriens se trouvent actuellement au Liban et reçoivent une aide du gouvernement libanais, des Nations Unies et de certaines ONG, a annoncé samedi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Le HCR estime que «185 000 réfugiés ont été enregistrés et que 98 000 autres attendent d'être ajoutés à la liste prochainement». D'ailleurs, «des Syriens continuent d'arriver à un rythme soutenu», indique un rapport du HCR.

Un total de 87 887 réfugiés syriens sont enregistrés dans le nord du Liban, 71 291 à Bekaa dans l'est du pays, et 25 822 à Beyrouth et dans le sud, selon ce rapport. La semaine dernière, le commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Antonio Guterres, a averti que plus d'un million de Syriens pourraient avoir fui les combats en Syrie d'ici à juin, et a appelé la communauté internationale à soutenir un projet d'un milliard de dollars initié par l'ONU et d'autres organisations internationales afin d'aider ces réfugiés.

TURQUIE

Manifestation à Ankara contre le déploiement de missiles américains les Patriot

Des manifestants ont protesté samedi à Ankara contre le déploiement de missiles américains Patriot en Turquie près de la frontière syrienne.

Quelque 150 militants se sont rassemblés dans le centre de la capitale turque pour dénoncer le déploiement de ces missiles en scandant : «Chassons les Etats-Unis et l'Otan de notre pays et de notre région».

L'Otan a accepté en décembre le déploiement de missiles Patriot pour soutenir son allié turc après que des obus tirés de Syrie sont tombés du côté turc de la frontière, tuant cinq civils.

Les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas ont chacun envoyé deux batteries de Patriot en Turquie et jusqu'à 350 hommes dans le cadre de cette mission prévue pour durer une année. Ankara et l'Otan ont assuré que le but du déploiement, critiqué par le pouvoir syrien et son allié russe, était purement défensif.

SYRIE - ONU

La communauté internationale hésite à intervenir



Le Haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Navi Pillay, a estimé samedi que la communauté internationale hésitait à intervenir en Syrie car les gouvernements se demandaient si l'enjeu valait la peine de s'engager dans une guerre risquant d'être très longue, rapporte la chaîne de télévision britannique Channel 4.

Concernant la difficulté pour l'ONU d'intervenir en Syrie, Mme Pillay estime que ce type d'action relève d'une «décision intergouvernementale : intervention, maintien de la paix, intervention militaire ou saisine de la justice internationale».

«Nous appelons à une action immédiate. S'il y a des doutes ou de l'hésitation, c'est parce que les gens s'interrogent sur l'intérêt d'une guerre dans des lieux comme la Libye, la Syrie

et l'Afghanistan», a-t-elle expliqué. «Cela pourrait devenir une guerre traînant en longueur sans la garantie que les civils n'en souffriront pas», a-t-elle ajouté.

Le Conseil de sécurité est divisé sur le dossier syrien, la Chine et la Russie ayant mis à plusieurs reprises leur veto à des projets de résolution occidentaux pour faire pression sur le régime syrien.



BAHREÏN

Démantèlement d'une «cellule terroriste»

Le ministre bahreïni de l'Intérieur, cheikh Rached ben Abdallah Al Khalifa, a annoncé dimanche le démantèlement d'une «cellule terroriste» dans le royaume.

«La cellule est formée de huit Bahreïnis» qui se déplaçaient notamment entre l'Irak et d'autres pays et qui «ont été entraînés au maniement des armes et des explosifs et ont reçu un soutien financier de l'étranger», a précisé le ministre. Ces individus ont été arrêtés avec l'aide «d'un pays frère», a-t-il souligné, sans toutefois préciser lequel.

Le ministre a en outre dénoncé la récente «escalade de la violence» dans le pays. Il a affirmé que les derniers jours avaient connu «une intensification de l'utilisation d'armes à feu», indiquant que 75 membres des forces de sécurité ont été blessés.

Depuis mercredi, des manifestations quotidiennes émaillées de violence ont secoué Bahreïn, les protestataires tentant notamment de marcher vers la place de Perle à Manama, symbole du soulèvement populaire du 14 février 2011.

YÉMEN:

Libération d'un Néerlandais enlevé à Sanaa

Les forces de sécurité yéménites ont libéré un Néerlandais enlevé il y a une semaine par des tribus au sud-ouest de Sanaa, a annoncé dimanche le ministère yéménite de l'Intérieur.

«Les forces de sécurité ont libéré un Néerlandais enlevé il y a une semaine par des hommes de tribus dans une zone se situant entre les provinces de Hajja et Hudaidah» (au sud-ouest de

Sanaa), a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur son site internet. «L'homme a été ramené à Sanaa et il est en bonne santé», précise le communiqué.

Samedi, le ministre yéménite des Affaires étrangères, Abu Bakr al-Qerbi, avait examiné avec l'ambassadeur des Pays-Bas au Yémen, Yeroen Verheul, l'affaire du Néerlandais enlevé à Sanaa.

Selon le ministère yéménite de l'Intérieur, «l'enlèvement s'est produit le 13 février». Au Yémen, les militants du réseau terroriste d'al-Qaïda ou des tribus prennent souvent les ressortissants étrangers comme cibles d'enlèvement pour obtenir des rançons ou la libération de leurs camarades détenus. Les kidnappés ont été pour la plupart libérés sains et saufs.

PAKISTAN

Le Canada condamne l'attentat à la bombe qui a visé la communauté de Hazara

Le Canada a condamné l'attentat à la bombe perpétré samedi au Pakistan faisant au moins 79 morts et près de 200 blessés. «Cette dernière attaque envers la communauté de Hazara est un outrage flagrant aux normes civilisées.

Elle rappelle le besoin que le gouvernement pakistanaise agisse rapidement et efficacement contre les groupes terroristes qui s'acharnent contre des innocents au Pakistan», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, John Baird, affirmant que son pays «appuie les efforts courageux de ses alliés pour empêcher les groupes extrémistes d'acquérir des armes et de se déployer à

l'intérieur du Pakistan». «Le Canada continuera de travailler avec ses alliés et le peuple pakistanais afin d'aider le Pakistan à faire face aux défis auxquels il est confronté, et pour promouvoir la liberté de religion dans toute la région», a dit M. Baird, dans un communiqué.

«Au nom de tous les Canadiens, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis des victimes et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés», poursuit le chef de la diplomatie canadienne, appelant à ce que les auteurs de cet «attentat horrible» soient traduits en justice.

APS

Torture :

Karzaï veut des caméras dans les salles d'interrogatoires

Le président afghan Hamid Karzaï a ordonné samedi soir que les salles d'interrogatoires soient équipées de caméras afin d'éviter de nouveaux cas de tortures, après plusieurs rapports accablants sur ce sujet. Une commission d'enquête nommée par ses soins avait reconnu, début février, que le recours à la torture était répandu au sein des forces de sécurité afghanes - ainsi que chez les soldats de l'Otan -, la moitié des prisonniers interrogés s'étant plaints de «mauvais traitements», «harcèlement» ou «torture». Un rapport de l'ONU publié en janvier basé sur un panel bien plus large de détenus, et aux conclusions consternantes pour l'armée mais surtout pour la police et les services de renseignement afghans, était à l'origine de cette commission d'enquête.

USA - ALGÉRIE

Un festival du cinéma algérien en mars à New York

Une quinzaine de films algériens seront projetés du 7 au 12 mars à New York (Etats-Unis) à l'occasion d'un «festival du cinéma algérien», qui doit se tenir pendant cette période, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Organisé par «Institute of african american affairs» (département des études afro-américaines) de l'université de New York en partenariat avec le Festival du film africain de New York et l'ambassade d'Algérie à Washington, le festival prévoit une programmation représentative de plus de 50 ans de production cinématographique algérienne.

Selon les organisateurs, ce festival s'ouvrira par une rencontre sur le thème «Algérie : 55 ans de production cinématographique», animée par l'Algérien Ahmed Béjaoui et le critique culturel malien Manthia Diawara d'université de New York.

«Le hublot», court métrage d'Anis Djaâd, ouvrira les projections, suivi de «Chronique des années de braise», le film de Mohamed Lakhdar Hamina primé de la Palme d'or à l'édition 1975 du festival de Cannes. Un film docu-



mentaire sur l'Etat algérien en 1963, tiré des archives russes, intitulé «The birth of the Republic» (La naissance d'une République) sera également projeté au côté de «Africa is back» (L'Afrique est de retour), de Chergui Kharroubi et Salem Brahimi, retracant les meilleurs moments du 2^e festival culturel panafricain d'Alger en 2009.

Les jeunes cinéastes algériens seront aussi représentés lors de cette manifestation avec la projection des

courts métrages «El Djazira» (l'Île) d'Amine Sidi Boumediene, classé Meilleur film du Monde arabe au festival du film d'Abu Dhabi, et «Garagouz» d'Abdenour Zahzah, Poulaïn d'or au 22^e Fespaco.

Plusieurs longs métrages de fiction seront aussi projetés dont «Hors-la-loi» de Rachid Bouchareb, «Mascarades» de Lyes Salem, «Automne octobre à Alger», de Malik Lakhdar Hamina, ainsi que «Délice Paloma», de Nadir Moknèche.

ARTS PLASTIQUES :

Le courant «Tadyert» s'intègre dans le paysage artistique à Oran

Le courant d'arts plastiques «Tadyert», qui veut dire sublime en targui, s'intègre petit à petit dans le paysage artistique à Oran. Selon de nombreux artistes et amateurs des arts plastiques, ce courant introduit en 2003 par un groupe de jeunes plasticiens oranais s'incruste lentement mais sûrement à travers une présence continue dans différentes manifestations artistiques locales et nationales qu'abrite la capitale de l'ouest du pays.

Ce mouvement artistique, le deuxième à naître en Algérie après celui de «Loucham» (tatouages), œuvre à valoriser les signes à travers une nouvelle vision différente de celle de l'école

Loucham parue à la fin des années 60 dans le but de relancer les arts plastiques en Algérie post-indépendance en utilisant des signes pour mettre en valeur l'identité nationale, a souligné l'artiste plasticien Fethi Abbou, un des fondateurs du courant «Tadyert».

Cette expérience artistique adopte la beauté des signes et de la créativité d'une manière intelligente, les préservant dans la fonction et l'espace d'origine. Dans ce contexte, le peintre Saïd Ouslimani, un des fondateurs du mouvement artistique «Tadyert» affirme que les signes sont une expression artistique traditionnelle où ont excelled les femmes algériennes dans la

décoration d'objets en céramique et en argile, en tapisserie et en tatouage des parties du corps.

Avec un regard purement artistique, le groupe «Tadyert» perçoit ces signes comme un trésor précieux à sauvegarder et à protéger en se concentrant sur son esthétique dans les œuvres d'art située entre deux écoles artistiques: le figuratif et l'abstrait, souligne un artiste.

En dépit des contenus des œuvres traitées, ce courant a trouvé dans les signes un nouveau créneau pour faire évoluer ce patrimoine et le mouvement plastique algérien dans un style mature et distingué et le hisser vers l'universalité, selon un

visiteur du Salon national des arts plastiques, organisé en octobre dernier à Oran par la direction de la culture.

La beauté de ces œuvres résistant dans l'intégration des formes aux couleurs, teintures et ondulations du pinceau contribuent à faire sortir ces tableaux des salles traditionnelles vers les espaces virtuels pour être découvertes par les internautes intéressés par les arts plastiques. Le groupe «Tadyert» ambitionne d'élargir le champ de ces signes du territoire à d'autres domaines comme les façades des maisons, a souligné Fethi Abbou qui compte organiser une exposition à Dubaï (Emirats arabes unis) en ce mois de février.

FESPACO :

3 longs métrages algériens en lice pour le Yennenga d'or

Trois longs métrages de fiction algériens seront en lice pour l'«Étalon d'or de Yennenga», la plus haute distinction du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) prévu du 23 février au 2 mars 2013 dans la capitale burkinabé, indiquent les organisateurs. En plus de «Yema» de Djamilia Sahraoui et «El Taïb» (Le repenti) de Merzak Allouache, la fiction historique «Zabana» de Saïfoul Ould Khelifa, concourant initialement dans la catégorie fiction vidéo numérique, a été sélectionnée dans la catégorie long métrage de fiction qui passe ainsi à 20 œuvres en lice en provenance de 14 pays participant au 23^e Fespaco. Cette catégorie comprend également «Always Brando» du Tunisien Ridha Behi avec «Les chevaux de Dieu» du Marocain Nabil Ayouch ainsi que «Moi Zaphira» de la réalisatrice burkinabé Apolline Traoré.

Le cinéaste Hamid Benamra sera le seul représentant du documentaire algérien en compétition officielle avec «Bouts de vies, bouts de rêves» en course avec «Préhistoire de la Tunisie» du Tunisien Hamdi Ben Ahmed, et «Les esprits meurent aussi» et «Parole du couple» des Burkinafés Bakary Samon et Roger Some. Les films documentaires algériens «La langue de Zahra» de Fatima Sissani et «Afric hotel» de Nabil Djedouani et Hassan Ferhani seront projetés hors compétition. Dans la catégorie court métrage de fiction, la compétition officielle comprend 20 films en provenance de 17 pays. «Down to earth» (Les pieds sur terre), unique court métrage algérien sélectionné de Mohamed El Amine Hattou, concourra avec le Tunisien Anis Lasoued, réalisateur du «Les souliers de l'Aïd» et les marocains Maryam Touzani

(réalisatrice de «Quand ils dorment») et Fadil Choukai auteur de «La main gauche».

La compétition officielle du 23^e Fespaco totalise 101 œuvres dont 20 longs, 20 courts métrages et 17 documentaires ainsi que 17 fictions en vidéo numérique, le reste des œuvres se divisant sur les sections diaspora, série télé et film des écoles africaines de cinéma. Lors de la précédente édition en 2011, Abdennour Zahzah avait reçu le Poulaïn d'or pour son court métrage «Garagouz», alors que la comédie musicale, «Essaha», de Dahmane Ouzid avait obtenu le prix de la meilleure affiche. De son côté, «Voyage à Alger» de Abdelkrim Bah-loul avait réussi le doublet en s'adjugeant le prix du meilleur scénario ainsi que celui de la meilleure interprétation féminine, revenu à Samia Meziane.

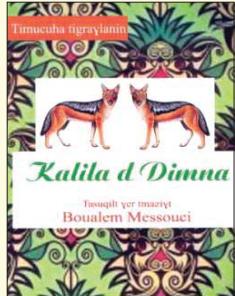
APS

LIVRES

«Kalila wa Dimna» désormais en Tamazight

Oeuvre millénaire d'Ibn el Muqafaa, traduite dans une myriade de langues, «Kalila wa Dimna», possède désormais sa version en Tamazight.

Sa parution est l'apanage du poète Boualem Messoussi, auteur déjà de la traduction des Fables de la Fontaine, qui du reste n'en sont qu'une «copie revisée» du poète arabe, et qui lui-même, en a tiré la substance, des «Fables de Bipai», dont l'origine remonte à l'an 200, coïncidant avec l'épopée de la fondation de la civilisation indienne. La nouvelle traduction, présentée, samedi, dans le cadre des activités du «Café littéraire de Béjaïa», met en relief un monde animalier en mouvement, désordonné mais en quête d'ordre, faisant la part belle à la raison du plus fort et à la ruse, le tout enrobé de moral et de sagesse. Nouée autour d'un parcours de deux chacals Kalila et Dimna, dans un univers, occupé sans partage par le roi lion, l'œuvre déroule des situations singulières, voire fantomatiques, dont l'enchaînement, croque les furies comportementales des gouvernantes et des potentats. «Kalila wa Dimna» c'est une leçon de vie, un livre d'éducation morale et civique», déclare l'auteur, qui visiblement, a pris soin de ne pas assurer une traduction littérale de l'œuvre, mais de ne saisir que son esprit, rendu, dans une poésie chantoyante et à la portée de tous. «C'est un effort d'adaptation à la réalité linguistique et imaginaire du pays», précise-t-il, soulignant que la plupart des scènes et métaphores utilisées «ont été puisées de locutions amazighes connues et du langage coutumier local». «Cela n'a pas été facile, car souvent je me suis retrouvé face à des situations inadaptées. Beaucoup de noms d'animaux, à titre illustratif, n'ont pas leur équivalent en kabyle. Il a fallu les remplacer par des désignations analogues mais non conformes. L'exemple le plus édifiant étant la mangouste, un animal mangeur de serpents, très répandu en Inde, mais inexistant en Algérie. J'ai dû la remplacer par la chatte qui, plus ou moins, assure les mêmes fonctions», explique-t-il. L'œuvre, bâtie sur une vingtaine de fables, a été traduite de la version française de «Kalila wa Dimna» et non du texte original d'El Muqafaa, produit à l'époque de l'Empire abbasside, en l'an 750 et qui constitue toujours un repère majeur de la littérature arabe.



INFERTILITÉ

mieux la comprendre

Les problèmes d'infertilité sont délicats pour un couple. Il ne faut pas hésiter à en parler à votre médecin traitant ou votre gynécologue. Le médecin commence d'abord par procéder à une investigation complète des causes de cette infertilité chez les deux partenaires. La cause étant bien établie, des procédures relativement simples peuvent être proposées et s'avèrent souvent efficaces. Si elles sont inefficaces, la Fécondation in vitro (FIV) peut être envisagée. Il faut, cependant, savoir que les étapes de ce procédé sont longues, invasives et très coûteuses.



TÉ ndre !

pas hésiter



Comment une grossesse peut-elle se produire ?

Pour qu'une femme tombe enceinte, un enchaînement d'événements est nécessaire. Son corps, et plus précisément ses ovaires, doit d'abord produire une cellule, l'ovocyte, qui circule jusqu'à l'utérus. Là, en présence d'un spermatozoïde, la fécondation pourra se produire. Les spermatozoïdes peuvent survivre 72h dans l'appareil reproducteur féminin et l'ovule doit être fécondé dans les 24h qui suivent l'ovulation. Suite à la fusion de ces deux cellules, un œuf se forme puis s'implante dans l'utérus, où il va pouvoir se développer.

La stérilité : qu'est-ce que c'est ?

L'infertilité correspond à l'incapacité pour un couple de concevoir un enfant. On parle d'infertilité ou de stérilité lorsqu'un couple, qui a des relations sexuelles fréquentes et qui n'utilise pas de moyen de contraception, ne réussit pas à procréer pendant au moins un an (ou six mois lorsque la femme a plus de 35 ans).

L'infertilité peut être très difficile à vivre pour les couples qui souhaitent devenir parents mais qui n'y parviennent pas. Cette incapacité peut avoir des répercussions psychologiques importantes.

Il existe de nombreux traitements pour lutter contre l'infertilité qui peuvent augmenter considérablement les chances pour un couple de devenir parents.

L'infertilité est très fréquente puisqu'elle peut concerner entre 10%

à 15% des couples. Ainsi aux USA, d'après les CDC (Centers for Disease Control and Prevention) américains, près d'1 femme sur 10 rencontrera des difficultés pour tomber enceinte. 80 à 90% des femmes tombent enceinte en 1 an et 95%, en 2 ans.

En Algérie, on ne dispose pas de données précises d'études épidémiologiques, mais près d'un couple sur 10 souffrirait du problème d'infertilité.

Au Canada, selon l'Association Canadienne de Sensibilisation à l'Infertilité (ACSI), près d'1 couple sur 6 ne réussirait pas à concevoir d'enfant dans la 1ère année d'arrêt de tout moyen de contraception.

En France, d'après l'enquête nationale périnatale de 2003 et l'Observatoire épidémiologique de la fertilité de 2007-2008, près d'1 couple sur 5 serait concerné par l'infertilité après 12

mois sans contraception. Selon l'enquête, 26 % des femmes sont tombées enceinte dès le 1^{er} mois sans contraception et 32 %, plus de 6 mois après (dont 18% au bout de 12 mois et 8% au bout de 24 mois).

Même si les données manquent, il semblerait que les femmes soient de plus en plus nombreuses à rencontrer des difficultés pour tomber enceinte et qu'elles mettent également plus de temps.

Des facteurs environnementaux ou infectieux pourraient être responsables de cette évolution. Le surpoids est également pointé du doigt. Il faut également savoir que la fertilité diminue avec l'âge. Or, les femmes attendent leur 1^{er} enfant de plus en plus tard, ce qui pourrait aussi expliquer que les problèmes d'infertilité soient de plus en plus fréquents.

Facteurs de risque

Il existe différents facteurs de risque à l'infertilité comme :

- L'âge
- Chez la femme, la fertilité diminue dès l'âge de 30 ans. Ceci peut être expliqué par le fait que les ovules produits à cet âge comportent plus fréquemment des anomalies génétiques. Les hommes âgés de plus de 40 ans peuvent également avoir une baisse de la fertilité.
- Le tabac, fumer réduit les chances pour un couple de concevoir un enfant. Les fausses couches seraient également plus fréquentes chez les fumeuses ;
- L'alcool ;
- La consommation excessive de caféine ;
- Le surpoids ;
- Une maladie excessive, souffrir de troubles de l'alimentation comme l'anorexie par exemple peut troubler le cycle menstrual de la femme et réduire ainsi sa fertilité ;
- Une activité physique très importante peut perturber l'ovulation.

Symptômes de l'infertilité

Incapacité pour un couple de concevoir un enfant après une année de rapports sexuels non protégés ;

Dans certains cas, les symptômes de l'infertilité sont :

- Cycles menstruels anormaux ;
- Dysfonction érectile ;
- Douleurs au niveau des testicules.

Parfois, l'infertilité d'un couple reste sans symptômes et inexpliquée.

Prévention

Il est difficile de prévenir l'infertilité. Cependant, l'adoption d'une bonne hygiène de vie (éviter de consommer de façon excessive de l'alcool ou du café, ne pas fumer, ne pas être en surpoids, pratiquer une activité physique raisonnable régulièrement, etc.) peut contribuer à améliorer la fertilité de l'homme et de la femme et donc du couple.

La fréquence optimale des rapports sexuels pour concevoir un enfant serait entre 2 et 3 fois par semaine. Des relations sexuelles trop fréquentes pourraient détériorer la qualité du sperme.

Une consommation plus modérée d'acides gras trans pourrait également jouer sur la fertilité. Une consommation excessive de ces graisses augmenterait le risque d'infertilité chez la femme.

Les causes possibles d'infertilité



LES CAUSES D'INFERTILITÉ SONT TRÈS VARIÉES ET PEUVENT CONCERNER L'HOMME, LA FEMME OU LES DEUX PARTENAIRE. DANS UN TIERS DES CAS, L'INFERTILITÉ CONCERNE L'HOMME SEULEMENT, DANS UN AUTRE TIERS, ELLE CONCERNE UNIQUEMENT LA FEMME ET ENFIN, DANS LE TIERS RESTANT, ELLE CONCERNE LES DEUX.

Chez l'homme



L'infertilité masculine est principalement due à une trop faible production (oligospermie) ou une absence totale (azoospermie) de spermatozoïdes dans le sperme. Une azoospermie peut être due à une absence de production au niveau des testicules ou une obstruction des canaux qui permettent aux spermatozoïdes de migrer. Les spermatozoïdes peuvent également être mal formés (téatospermie) ou immobiles (asthén-

ospermie). Les spermatozoïdes ne peuvent alors plus rejoindre l'ovocyte et le pénétrer. L'homme peut également souffrir de problèmes d'éjaculations précoces. Il peut alors éjaculer à la moindre excitation, souvent même avant d'avoir pénétré sa partenaire. La dyspareunie (relation sexuelle douloureuse pour la femme) peut aussi empêcher la pénétration. En cas d'éjaculation rétrograde, le sperme est envoyé vers la vessie et non pas vers l'extérieur. Certains facteurs environnementaux, comme l'exposition aux pesticides ou à la chaleur excessive et trop fréquente des saunas et des jacuzzis, peuvent diminuer la fécondité en affectant la production des spermatozoïdes.

Des troubles plus généraux comme l'obésité, la consommation excessive d'alcool ou de tabac limitent aussi la fécondité masculine. Enfin, certains traitements anticancéreux comme la chimiothérapie et la radiothérapie limitent parfois la production de spermatozoïdes.

Les causes d'infertilité sont là encore multiples. Certaines femmes peuvent souffrir d'anomalies de l'ovulation.

L'ovulation peut être inexisteante (anovulation) ou de qualité médiocre. Avec ces anomalies, aucun ovocyte n'est produit et la fécondation ne peut, donc, pas avoir lieu. Les trompes de Fallope, qui se situent entre les ovaires et l'utérus et permettent à l'embryon de migrer jusqu'à la cavité utérine, peuvent être obstruées (par exemple, en cas de salpingite, une inflammation des trompes ou d'un problème d'adhérence à la suite d'une chirurgie). La femme peut souffrir d'endométriose, d'un fibrome utérin ou d'un syndrome des ovaires

polykystiques, c'est-à-dire un déséquilibre hormonal qui provoque la présence de kystes sur les ovaires et qui se manifeste par des règles irrégulières et une stérilité. Des médicaments, comme des traitements anticancéreux, peuvent être à l'origine d'infertilité. Des problèmes de thyroïde ainsi qu'une hyperprolactinémie peuvent également être responsables. Cette élévation du taux de prolactine, hormone présente lors de l'allaitement, peut affecter l'ovulation.

Chez la femme



Traitements médicaux de l'infertilité

Les traitements proposés dépendent évidemment des causes de l'infertilité trouvées lors des investigations médicales.

Ils s'adaptent également à l'âge du couple, à ses antécédents médicaux et aux nombres d'années durant lesquelles ils ont souffert d'infertilité.

Malgré la variété des traitements existants, certaines causes d'infertilité ne peuvent être corrigées. Chez l'homme, des médicaments ou une théra-

pie comportementale peuvent soigner certains troubles de l'éjaculation et permettre à son couple de concevoir un enfant.

S'il y a un nombre insuffisant de spermatozoïdes dans le sperme, des hormones peuvent être prescrites pour corriger ce problème ou une chirurgie peut parfois être proposée (pour corriger un varicocèle, une dilatation des veines du cordon spermatique, situé dans les testicules, par exemple).

Chez la femme, des traitements hormonaux en cas de troubles du cycle menstruel peuvent être efficaces. Des traitements comme le clomifène citrate (par voie orale) sont prescrits pour stimuler l'ovulation.

Ce médicament est efficace en cas de dérèglement hormonal puisqu'il agit sur l'hypophyse, une glande qui sécrète les hormones qui déclenchent l'ovulation. Plusieurs autres hormones peuvent être pres-

crites par injection pour stimuler l'ovulation. En cas d'hyperprolactinémie, de la bromocriptine peut également être prescrite. Dans certains cas, une opération chirurgicale peut être nécessaire.

Si les trompes de Fallope sont obstruées, une opération peut remédier à ce trouble. En cas d'endométriose, des médicaments pour stimuler l'ovulation ou une fécondation in vitro peut être nécessaire pour espérer

concevoir un enfant. Les techniques de procréation médicalement assistée se révèlent donc parfois nécessaires en cas d'infertilité. La fécondation in vitro est la technique de procréation assistée la plus fréquemment utilisée.

Les spermatozoïdes de l'homme sont mis en présence de l'ovule de la femme, en laboratoire, puis l'embryon est réimplanté dans l'utérus de la future mère (FIV).

ALGER

Beuverie cauchemardesque

A. Ferrag

Elles sont là assises dans cette pièce parmi tant d'autres femmes venues interroger les tarots de cette célèbre cartomancienne.

Elles, ce sont Rabéa et Fatma, deux jeunes femmes sans emploi qui vivent de leurs charmes au gré des rencontres souvent hasardeuses. En attendant leur tour, chez une voyante, elles tiennent connaissance, parlent de leurs déboires, des hommes qui les ont bernées, des femmes qui ont réussi ou ne sait comment.

Enfin arrive le tour de Rabéa qui est toute ouïe pour la devineresse. Elle scrute les jeux de cette dernière cherchant à trouver une réponse à ses interrogations, la voyante la rassure en lui débitant des sortes. D'après elle, tout cela ne saurait tarder. La tête bien remplie de ces fadaises, Rabéa prend congé de l'assistance et rentre chez elle. Entre-temps, Fatma attend son tour. Toutes ces femmes inconnues les unes des autres forment, en ces moments de détresse, une seule famille dont le désir commun est de connaître leur avenir.

Elles s'ignorèrent sûrement une fois dehors. De temps à autre, Rabéa et Fatma se revoient chez «la voyante» dont elles sont de fidèles clientes. Elles finissent par se lier et s'échanger des confidences.

Un jour, Fatma est invitée par Rabéa chez ses amis qui ont organisé une soirée entre couples. « Ils sont très bien et surtout très fréqués, d'ailleurs ils connaissent le plein de gens bien placés et personne ne viendra nous inquiéter », lui dira-t-elle pour la mettre en confiance. Après quelques hésitations, Fatma accepte et rend-vous est fixé un jeudi à 16 h. Toutes ces transactions se font sous le nez de la cartomancienne qui, si elle savait le calvaire qu'elle allait vivre, aurait été plus curieuse. Mais non, elle est plus occupée à berner ses clientes qu'à écouter les

deux jeunes femmes, le jeudi matin, Fatma se rend au bain puis chez la coiffeuse. Elle se maquille avec soin. Le miroir lui renvoie l'image d'une femme jolie à faire tourner la tête de l'homme le plus avisé.

Ah si les tarots pouvaient lui dire que cette beauté allait être fatale et provoquer un drame qui la mènera droit au taud ! Les deux femmes s'installent dans la voiture venue les chercher pour les emmener à Bab Ezzouar lieu du rendez-vous.

Rabéa présente Fatma à son ami et à l'autre passager,

efforts. Après avoir bu plusieurs verres, les deux se livrent un combat acharné qui ne semble plus vouloir prendre fin, les choses commencent à se gâter et l'atmosphère se fait lourde, car Kamel ne semble guère apprécier les sarcasmes de Samir, un peu trop railleur, et cela l'irrite.

Samir s'assoit à côté de Fatma, plaisante avec elle et se permet même le luxe de l'enlacer alors qu'elle semble réticente. Il l'embrasse fougueusement en lançant à Kamel des regards provocateurs. Ce dernier feint de

tenant le cœur et en appelant au secours. Les invités partent. Dans un état second, Kamel tire, tire, encore une fois, les balles, après un ricochet, vont se loger dans le fauteuil, les autres personnes courrent dans tous les sens.

Samir, quant à lui, gît dans une mare de sang. Il perd trop de sang, ses yeux sont déjà vitreux et il ne répond pas. Il est déjà trop tard. Kamel se précipite au volant de sa voiture et démarre en trombe, les autres invités s'enfuient à leur tour de peur d'être arrêtés et impliqués dans cet homicide.

Les policiers font le constat et retiennent la théorie du crime commis lors d'une beuverie, mais qui a tué ? C'est là que l'enquête s'emmêle et l'enquête piétine les policiers diligentent leurs recherches.

De fil en aiguille, on finit par arrêter Kamel qui nie farouchement, puis, au bout de quelques jours, il craque et avoue son forfait. Ensuite c'est au tour de Rabéa d'être arrêtée, seule Fatma manque au puzzle et tous ignorent où elle habite. Tout le monde se retrouve derrière les barreaux sauf Fatma. Aux stations de bus, de taxis, dans les gares et dans les marchés, nulle trace de Fatma, c'est à croire qu'elle se terre quelque part. Sans elle, l'enquête n'avancera pas. En réalité, Fatma est divorcée d'un homme avec lequel elle a eu deux beaux enfants qu'elle adore et pour lesquels elle veut cacher la vérité : elle se cache car si le scandale éclate, elle risque d'être incarcérée et, de ce fait, perdre la garde de ses enfants. Son délit : non-assistance à personne en danger et non-dénonciation.

Elle est donc impliquée sans avoir joué le moindre rôle dans ce crime gratuit.

Deux mois après, une voisine de Rabéa reconnaît Fatma, elle la suit et repère son lieu de résidence.

Elle en informe les policiers qui, à leur tour, font irruption chez elle et l'arrêtent le jour même. Le jour du procès, le 11 février 2013, au tribunal d'Alger, Kamel est condamné à 15 ans de réclusion criminelle et Rabéa et Fatma écopent d'un an de prison ferme.



une conversation animée s'engage entre tout ce beau monde. Pourquoi la discussion est-elle si animée entre ces personnes qui viennent juste de se connaître ?

C'est que les deux hommes ont flashé pour Fatma qu'ils voient pour la première fois. Et chacun déballe tout son arsenal de séduction afin de l'attirer.

Rabéa fait piètre figure dans tout ce décor et inconsciemment, les deux mâles se lancent un défi comme seuls les mâles en sont capables. Un défi où toutes les armes sont permises. La voiture s'immobilise devant la porte d'entrée. Samir, un homme d'une quarantaine d'années, allume la chaîne stéréo. Une ambiance très chaleureuse enveloppe les invités, Kamel 37 ans, policier de profession, dresse le buffet et se charge du service. Il surveille les coupes de champagne et dès qu'elles se vident, il s'empresse de les remplir. Tels des lynx, Kamel et Samir tournoient autour de leur proie.

Fatma, très flattée, se plaint dans cette adulmentation et ne semble porter son choix sur aucun des deux hommes. Ils décuplent leurs

l'ignorer et devise avec d'autres amis.

Samir prend cela pour de la faiblesse et redouble d'agressivité. Il remplit un verre de champagne en avale une gorgée, puis enasperge Kamel tout en esclaffant. Les invités inquiets, scrutent les deux amis devenus soudain ennemis, Omar, un autre invité, se lève et tente de calmer Kamel qui s'est rué sur son antagoniste. Tous sont mal à l'aise et la belle soirée semble tourner au vinaigre. Comprenant la gravité de la situation, Fatma évite de les deux hommes qui se retrouvent face à face et se lancent des obscénités.

Les hôtes ont du mal à les séparer. Alors que Kamel,

plus raisonnable, refuse l'affrontement, Samir, soudain plus agressif, lui lance un coup de poing en plein visage, le sang gicle du nez, le malheureux voit rouge et se jette sur son agresseur. Une empoignade s'ensuit, les deux hommes roulent à terre. Kamel arrive à se dégager, se précipite sur sa veste, en tire un pistolet qui personne n'a remarqué. Il tire à bout portant. Atteint de deux balles en plein poitrine, Samir s'écroule en se

laisser tomber. Les forces de police de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh, ont procédé le 5 février dernier, à l'interpellation d'un individu âgé de 38 ans, en possession d'un fusil de chasse et 300 cartouches, qu'il envisageait de vendre dans un marché hebdomadaire. La perquisition à son domicile a permis la découverte de 6 autres cartouches et 7 douilles.

● L'enquête a conduit la police, au domicile d'un autre individu âgé de 27 ans. La perquisition de son domicile, a permis la découverte d'un pistolet PA rouillé datant de l'ère coloniale, 02 ceintures militaires et 10 cartouches pour fusil de chasse.

Les éléments de la sûreté nationale ont également procédés à la perquisition du domicile de 4 autres individus, âgés entre 26 et 44 ans. L'opération s'est soldée par la découverte d'un autre fusil de chasse, 972 cartouches, 10 douilles, 01 baïonnette, 1 épée, 3 paires de chaussures militaires et une ceinture militaire.

● Saisie de 1 590 comprimés psychotropes

Par ailleurs, les éléments de la Sûreté nationale de la même wilaya, ont procédé au démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue constitué de 3 individus

ENLÈVEMENT D'ENFANTS Report du procès de 13 mis en cause

Le procès de treize (13) personnes impliquées dans l'enlèvement et le détournement d'un nombre indéterminé d'enfants algériens pour les déplacer en Europe, notamment vers la France où ils sont adoptés en contrepartie de grosses sommes d'argent, a été reporté dimanche par le tribunal criminel près la cour d'Alger à prochaine session criminelle. Le président du tribunal criminel, le juge Omar Ben Kherchi, a décidé du report du procès en raison de l'absence de cinq accusés non détenus qui devaient comparaître libres devant le tribunal. Les mis en cause en question résident en France et portent la double nationalité algéro-française. Le juge a précisé que les procédures de contumace seront entreprises contre les accusés absents au cas où ils ne se présenteraient pas devant le tribunal Criminel lors de la prochaine session. La loi prévoit une condamnation sévère, à savoir, une peine maximale pouvant atteindre 20 ans de réclusion criminelle, au cas où les accusés ne compareraient pas à l'audience du jugement. Présent à l'audience, le président du Conseil national de l'ordre des médecins, Dr. Bekat Berkani Mohamed a indiqué à l'APS qu'au cas où le médecin suspect H. Khalifa est reconnu coupable des chefs d'inculpation retenus contre lui, des mesures disciplinaires seront prises à son encontre. "Le Conseil national de l'ordre des médecins peut lui interdire en cas de sa culpabilité d'exercer son métier de médecin", a-t-il précisé. Les services de sécurité sont parvenus en 2009 à démanteler un "dangereux" réseau à l'origine de la disparition d'un grand nombre d'enfants et leur déplacement vers l'étranger "grâce à de fausses procurations", a indiqué une source judiciaire. Le réseau, constitué d'Algériens et de Français, activait depuis les années 90 en Algérie et l'enquête n'a pu déterminer le nombre exact des enfants qui ont été enlevés. L'instruction dans cette affaire a été lancée suite au décès en 2009 d'une jeune fille lors d'un avortement dans une clinique située à Ain-Taya (Alger) appartenant à un médecin, H. Khalifa, principal accusé dans ce dossier criminel. Les investigations ont révélé que ce médecin généraliste se faisait passer pour un obstétricien propriétaire d'une clinique à Ain Taya et, avec l'aide de sa sœur, il prenait en charge gratuitement des femmes enceintes célibataires jusqu'à ce qu'elles accouche et exploitait aussi les fetus avortés qu'il conservait dans un produit spécial et exportait vers l'étranger. Deux notaires sont également impliqués dans cette affaire car ils étaient chargés de rédiger des documents de désistement signés par les mères célibataires. Suite à une enquête approfondie, les services de sécurité sont parvenus à récupérer 3 enfants au domicile d'une puéricultrice exerçant dans une pouponnière à El-Biar, et découvert 12 certificats d'adoption rédigés entre 2005 et 2006, dans lesquels figuraient 9 enfants déjà expatriés de manière illégale et dont la kafala a été confiée à d'autres personnes moyennant une somme d'argent. Grâce à la complicité du faux médecin, un ressortissant français a pu expatrier en France deux mineurs de père et de mère inconnus, les faisant passer pour ses enfants légitimes, selon la fiche de débarquement. Le médecin prenait en charge les mères célibataires pendant leur grossesse jusqu'à l'accouchement, après quoi, il enregistrait le nouveau-né sur les registres de l'Etat civil jusqu'à sa sortie du territoire sur la base de certificats d'adoption (kafala) rédigés par un notaire. Les bébés étaient ensuite confiés à une puéricultrice, qui prenait également en charge les femmes enceintes sur le point d'accoucher.

Les mères célibataires impliquées dans cette affaire ont déclaré avoir été victimes de menaces et contraintes d'abandonner leurs enfants après leur accouchement sur la base d'une kafala falsifiée rédigée par un notaire, pour les vendre à une famille résidant en France. Les accusés sont poursuivis sur la base des articles 321 et 326 du code pénal (détournement et enlèvement d'enfants sans user de violence) et aussi sur la base des articles 216 et 218 relatifs aux chefs d'inculpation de faux et usage de faux.

DGSN : Arrestation de six trafiquants d'armes à El Bayadh

● 02 fusils de chasse et 1 288 cartouches récupérés

âgés entre 26 et 36 ans, qui activaient à travers les wilayas d'El Bayadh et d'Oran. Suite à une embuscade tendue par la police en niveau de l'entrée de la wilaya, un véhicule suspect avec à son bord 3 individus, a été immobilisé. Après l'opération de fouille, 1 590 comprimés psychotropes (Rivotril), ont été trouvés dissimulés à l'intérieur du véhicule.

Après normalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République, pour détention illégale de produits psychotropes destinés à la vente. Deux individus ont été placés en détention provisoire.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : 3 800 marques enregistrées par l'INAPI en 2012

Quelque 3 800 marques ont été enregistrées en Algérie en 2012 au niveau de l'Institut algérien de propriété industrielle (Inapi), contre 2 779 marques en 2011, en hausse de 36,81%, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Les marques algériennes enregistrées se sont établies à 1 635 marques, représentant 43% de la totalité des enregistrements, selon un bilan de l'Inapi obtenu par l'APS. Les opérateurs étrangers, quant à eux, ont enregistré 2 167 marques, soit un taux de 57% du total des enregistrements, ajoute la même source. Concernant les demandes d'enregistrement de marques déposées au niveau national auprès de cet organisme, relevant du ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, ils se sont chiffrés à 4 180 demandes en 2012 contre 4 027 en 2011, en augmentation de 3,79% et de 15,31% par rapport à l'année 2010 qui a enregistré 3 625 demandes.

Les produits et services agro-alimentaires occupent la première position avec 1 602 demandes, suivis des produits pharmaceutiques, santé et cosmétiques avec 1 573 demandes, alors que la recherche scientifique vient en troisième rang avec 550, détaille le bilan. Les demandes d'enregistrement déposées en 2012 ont été effectuées par des entreprises de 77 pays. L'Algérie vient en tête de liste avec 2 332 dépôts, suivie des Etats-Unis (405), la Turquie (157), le Japon (141), la France (133), le Royaume-Uni (95) et la Suisse (84). Au niveau national, la wilaya d'Alger est classée en première position avec 1 121 demandes, Blida occupe la deuxième place avec 189 dépôts, suivie par Sétif (125), Oran (124), Béjaïa (104), Constantine (96), Bordj Bou Arréridj (75), El Oued (73), Boumerdès (65), Tipasa (59) et Tizi-Ouzou (43). Il existe trois types de marques admises à l'enregistrement, à savoir, les marques de fabrique, de commerce et de services. Une marque est un signe servant à distinguer les produits d'une entreprise de ceux d'une autre. L'Inapi assure la mission de protection des droits de la propriété industrielle en offrant des services publics consistant notamment en l'enregistrement des demandes de protection des brevets d'inventions et des marques.

ESPAGNE Manifestations pour mettre fin aux expulsions

Des milliers de personnes ont manifesté samedi dans toute l'Espagne pour mettre fin à la vague d'expulsions de propriétaires surendettés et ruinés par la crise économique, selon les médias. Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans le centre de Madrid dans le vacarme des tambours et des cornes de brume. Ils agitaient des banderoles proclamant «Stop aux expulsions» et scandalisaient «Que se passe-t-il ? Nous n'avons pas de maison». Des rassemblements similaires ont eu lieu à Barcelone (nord-est) et dans une cinquantaine d'autres villes. Depuis des mois, les Espagnols manifestent en masse contre les conséquences de la récession et contre les sévères mesures d'austérité imposées par le gouvernement conservateur dirigé par Mariano Rajoy.

Les députés espagnols ont accepté mardi d'ouvrir un débat sur une initiative populaire contre les expulsions de propriétaires surendettés. La Plateforme des victimes d'expulsions (PAH) a recueilli plus de 1,4 million de signatures, près du triple des 500 000 nécessaires en Espagne pour présenter un projet de loi devant le Parlement. C'est la PAH qui avait appelé à manifester de nouveau dans les rues samedi dans toute l'Espagne pour faire pression sur les députés afin qu'ils votent rapidement le projet de loi.

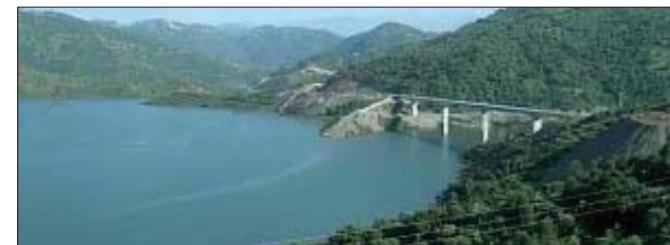
APS

HYDRAULIQUE

Un apport de plus de 4,6 millions m³ aux quatre barrages de Tissemsilt

Un apport supplémentaire de plus de 4,6 millions de mètres cubes vient de renforcer les quatre barrages de la wilaya de Tissemsilt, à la faveur des chutes de neige lundi et mardi derniers, a indiqué jeudi le directeur de l'unité de l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt).

Le barrage de Koudiet Rosfa (commune de Beni Chaïb) a accueilli plus de 2,5 millions m³ et le barrage de Derder (Aïn Defla) qui alimente quatre communes de la wilaya de Tissemsilt, 2 millions m³. Le barrage de Bougara (commune de Tissemsilt) a enregistré 126 000 m³ lui permettant d'afficher



le plein d'eau destiné à l'irrigation agricole, selon la même source.

La fonte des neiges et les quantités considérables de la pluie enregistrées ces deux derniers jours ont permis d'emmageriser des quantités «records» devant satisfaire les besoins des citoyens en eau potable pour

de nombreuses années et l'irrigation destinée des grandes cultures (céréales et maraîchers), a-t-on affirmé.

A noter que le barrage de Koudiet Rosfa stocke actuellement plus de 6,6 millions m³, de Bougara (11,8 millions m³) de Derder alimentant les communes de Theniet El Had, Youssoufia, Khémisti

et Layoune (28,5 millions m³).

La couche de neige relevée dans la wilaya de Tissemsilt cette semaine a atteint une épaisseur entre 15 et 25 centimètres aux monts de l'Ouarsenis et d'El Medad, selon la station régionale météorologique de Ain Bouchekif (Tiaret).

LA BONNE NOUVELLE DE M. NECIB L'Algérie disposera de 84 barrages et une capacité de stockage d'eau de 8,9 milliards de m³ en 2014

L'Algérie disposera à la fin de 2014 de 84 barrages totalisant une capacité globale de 8,9 milliards de mètres cubes, a annoncé jeudi à Alger le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib.

Actuellement, le secteur des ressources en eau compte 70 barrages de grande et moyenne envergure, avec une capacité de 7 milliards de mètres cubes. Le ministre a indiqué, lors d'un point de presse, en marge d'un regroupement des directeurs de wilaya des ressources en eau, que quatre barrages seront réceptionnés en 2013 dont deux à Sétif et les deux autres à Oum El Bouaghi et Khencela.

En outre, la construction de deux barrages sera lancée à Batna et Tarf cette année, alors qu'en 2012, deux barrages ont été lancés en réalisation à Souk Ahras et Tizi Ouzou. Par ailleurs, le taux de remplissage des barrages est de 70 % suite aux dernières pluies, a affirmé M. Necib. D'autre part, 157 projets de grande et petite hydraulique ont été lancés en 2013, et portent sur l'adduction d'eau potable en faveur de plusieurs communes, le dessalement d'eau de mer et l'assainissement. Des stations d'épuration d'eau ont été également livrées à Béjaïa, Ghardaïa, Tissemsilt et Aïn Témouchent. L'eau épurée sera utilisée pour l'irrigation dans le domaine agricole, ce qui



conduira, selon le ministre, «à économiser l'eau».

En 2013, ce seront 25 000 hectares qui seront irrigués grâce aux eaux traitées par les stations d'épuration, a indiqué le ministre. Quant à l'AEP, le taux a atteint 95 % en 2012, ce qui améliore la ration journalière en eau par habitant. Malgré ces résultats, le ministre a fait état de plusieurs contraintes, qui entraînent l'achèvement d'autres projets.

Parmi ces contraintes, il a notamment cité «le non-respect des délais de réalisation, le problème des expropriations, l'alimentation en énergie électrique et le manque d'entreprises locales capables de réaliser de grands projets».

Il a, par ailleurs, en abordant les projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre le stress hydraulique, insisté sur la gestion rationnelle des ressources en eau et sur l'amélioration du service public. Il a ainsi annoncé qu'un appel d'offres sera lancé pour confier la gestion de l'eau à des entreprises étrangères à Annaba et Tarf, comme cela est déjà le cas à Alger et à Oran.

Cette démarche vise, selon le ministre, à atteindre des standards internationaux dans la gestion de l'eau. Lors de cette rencontre, les responsables du secteur ont présenté le bilan de l'exercice 2012 et les perspectives pour 2013 et 2014. Sur les problèmes de financement soulevés par les directeurs de wilayas, le responsable de la planification et du budget au ministère, Lounis Maouche, a indiqué qu'une demande a été adressée au ministère des Finances afin de débloquer un reliquat de 120 milliards de dinars qui sera affecté pour la réalisation de plusieurs projets.

FMI

Les craintes d'une guerre des monnaies sont exagérées»

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé jeudi que les craintes d'une guerre des monnaies qui sera débattue à la réunion des ministres des Finances du G20 à Moscou étaient «exagérées», appelant à garder un «œil» sur cette question.

«Notre évaluation multilatérale ne révèle pas d'écart très importants sur l'appréciation des monnaies de référence», a déclaré à la presse le porte-parole du Fonds Gerry Rice, ajoutant que les «discussions sur une sol-disant guerre des monnaies semblaient exagérées». Les craintes de dévaluation

compétitive, récemment ravivées par le Japon, qui a fait tourner la planche à billet pour soutenir son économie, devraient être au menu des discussions entre les ministres des Finances et banquiers centraux des pays du G20 qui vont se réunir vendredi et samedi dans la capitale russe.

«Il faudra bien sûr surveiller l'évolution de la situation en gardant un œil sur une démarche de coopération entre grandes puissances, a encore indiqué M. Rice ajoutant que le FMI était prêt à jouer son rôle. «Le FMI est en mesure de contribuer à faciliter cette



coopération», a-t-il dit. Les appels se sont multipliés pour désamorcer les risques de guerre des monnaies. Les Etats-Unis ont appelé lundi le G20 à «éviter les dévaluations compétitives» qui sont une «source de conflit», un message relayé le lendemain par la Commission européenne.

Programme du lundi 18 février 2013



09h30 : Oua tastamire el hayet (10) rediff - Feuilleton alg
10h00 : Aalem e'sahra (41) - Documentaire
10h30 : Yara (23) - Dessin animé
11h00 : Canal foot «rediff» - Emission sportive
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h30 : Yakoute (02) - Feuilleton doublé
13h40 : Min barari el cherq (20) - Documentaire
14h30 : Yaoumiyate moudir ame (11) - Feuilleton arabe
15h15 : A cœur ouvert (rediff) - Emission
17h00 : 52' chrono - Emission sportive
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : Le soleil de la vérité (01) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Questions d'actu (direct) - Information
22h00 : Zahoua - Emission de divertissement
23h00 : Ghardaïa - Reportage
oooh : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 *Dans la vie d'une autre* - Téléfilm de suspense
16:35 American wives - Série dramatique - *Le sens du devoir* - Saison 6 (19/23)
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Monique et Hélène - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:38 Instants d'émotion - Magazine de découvertes
20:40 Météo
20:43 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
22:40 New York unité spéciale - Série policière - *Papa, maman* - Saison 13 (16/23)
23:25 New York unité spéciale - Série policière - *Le tombeur* - Saison 12 (9/24)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:55 Consomag - Magazine du consommateur - Syndics, comptes bancaires séparés
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:20 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon fils est amoureux d'une cougar
16:45 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma mère se fait racketter
17:05 Côté match - Football
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:50 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:38 Tirage du loto - Loterie
20:40 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations
20:42 Météo 2
21:25 D'art d'art - Magazine culturel - Berceau d'Henri IV
21:30 Castle - Série policière - Pièges -

Saison 3 (16/24)
22:10 Castle - Série policière - Menace sur New York - Saison 3 (17/24)
22:55 Mots croisés - Débat



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Dangereuses rivalités - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Crime passionnel dans une maison d'hôtes - Saison 1
14:45 Kéno - Loterie
14:50 Inspecteur Derrick - Série policière - *Les secondes perdues* - Saison 5 (11/13)
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - *Diên Biên Phu*, d'Ivan Cadeau (Tal-landier)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:45 Météo
22:50 Soir 3
23:15 Les sentinelles de la guerre froide - Histoire



12:10 Les guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Echange standard - Comédie
15:45 *Una furtiva lagrima* - Court métrage
15:50 L'effet papillon - Magazine d'actualité
16:25 *Dans la tourmente* - Thriller
18:10 Maggie Simpson : the longest daycare - Court métrage d'animation
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Lisa fait son festival - Saison 19 (18/20)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:45 Maison close - Série dramatique
22:35 Spécial investigation - Magazine d'information - Dealers des cités : overdose de cash
23:30 L'œil de links - Magazine du multimédia - Best of



12:00 En famille - Série humoristique
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 La princesse et le baroudeur - Téléfilm sentimental
15:40 Le secret des roses - Téléfilm sentimental
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Beauvais
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:45 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire - Détourner les grands classiques de la pâtisserie pour en faire des desserts salé

La sélection



20:50

Camping Paradis - Téléfilm humoristique

Durée : 1h50 - Acteur : Laurent Ournac, Princess Erika, Thierry Heckendorn - Réalisateur : Didier Albert
Western Camping (24/0) Un ami de Tom s'installe au camping pour animer des jeux sur le thème du western. Mais bientôt, une guerre des générations vient semer la zizanie.



20:45

Castle - Série policière

Durée : 0h40 - Acteur : Nathan Fillion, Stana Katic, Jon Huertas - Réalisateur : Rob Bowman
Jusqu'à la mort s'il le faut - Saison 4 (23/23)
Le cadavre d'un vétérinaire intéresse Beckett, qui constate d'étranges similitudes entre cet homicide et les méthodes de celui qui avait tenté de la tuer.



20:45

Signé Mireille Dumas - Culture

Durée : 2h00 - Réalisateur : Mireille Dumas
Des dynasties pas comme les autres. Rencontres avec les Bouglione, les Taittinger et les Trigano, trois familles qui ont su transmettre un patrimoine ou un savoir-faire sur plusieurs générations.



20:55

Maison close - Série dramatique

Durée : 0h50 - Acteur : Jemima West, Anne Charrier, Catherine Hosmalin - Réalisateur : Jérôme Cornuau
Torcy est prié par le préfet de faire le ménage dans les rues de Paris. Après avoir forcé les portes du Paradis, le Boucher prend les filles de Mosca en otage.



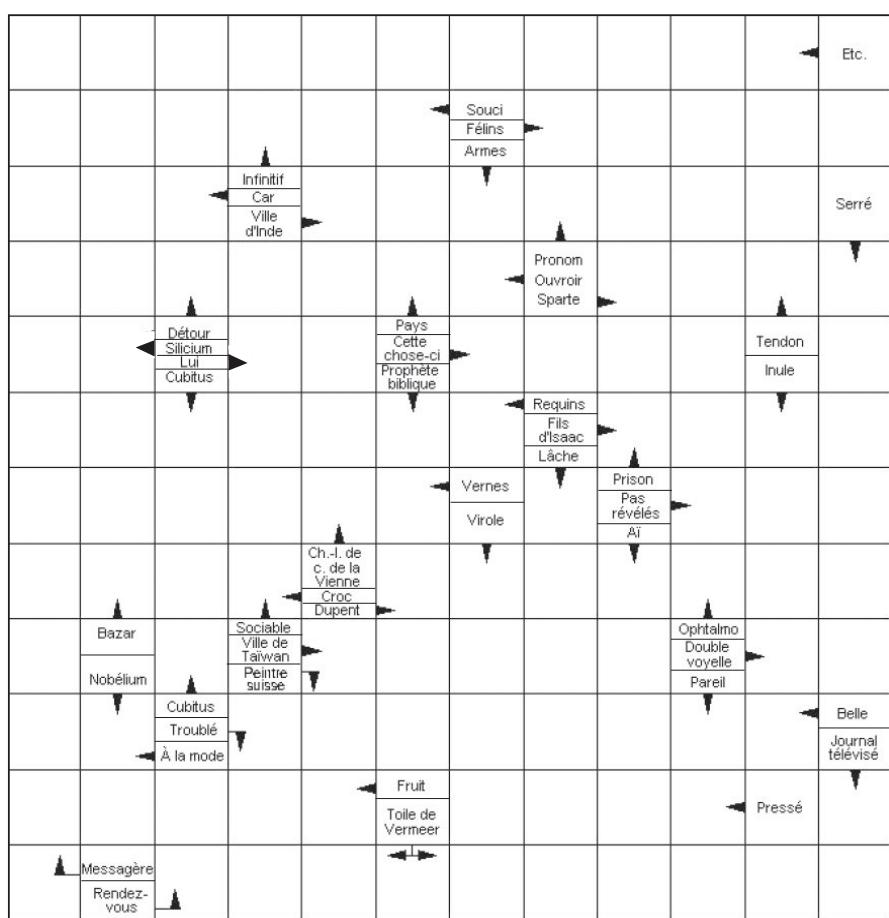
20:50

Top chef - Téléréalité

Durée : 2h55 - Présentateur : Stéphane Rotenberg
Episode 3 - Saison 4
Trois Miss France, Chloé Mortaud, Laetitia Bléger et Rachel Legrain-Trapani, accueillent les douze candidats encore en lice pour l'épreuve du coup de feu : ils doivent réaliser une préparation cachée sous une coque qui craque ou qui fond à la dégustation, un défi qui permet de gagner l'immunité. Ensuite, les candidats sont séparés en deux groupes pour l'épreuve des chefs. D'un côté, neuf d'entre eux rejoignent une guinguette des bords de Marne pour une réinterprétation des classiques de la cuisine populaire, sous les yeux du couple star de la dernière saison de « *L'amour est dans le pré* », Thierry et Annie. Les trois autres candidats affrontent les meilleurs « Top chef » de la saison passée, Tabata Bonardi, Norbert Tarayre et Ruben Sarfati. L'épreuve de la dernière chance départage les candidats qui n'ont pas séduit le jury.



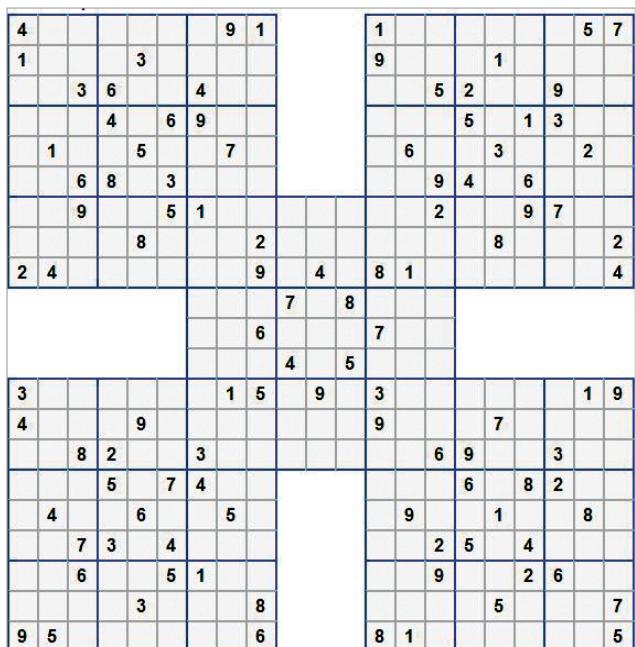
Mots fléchés n°199



Samuraï-sudoku n°199

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 18 février

2006 : Italie : Roberto Calderoli, ministre des Réformes constitutionnelles, membre de la Ligue du Nord, est contraint à la démission après des déclarations controversées sur l'affaire des caricatures de Mahomet ainsi que pour avoir arboré publiquement un tee-shirt sur lequel était reproduite une des caricatures controversées, ce qui avait conduit, la veille, à une manifestation près du consulat général d'Italie à Benghazi (Libye), au cours de laquelle 11 personnes avaient été tuées et 37 autres blessées, lors d'affrontements avec la police libyenne, après l'incendie du premier étage du consulat.

2007 : nouvel An chinois, année du Cochon.

2008 : attentat suicide d'Al-Qaïda à Spin Boldak (Afghanistan) : 35 morts.

2009 : Jacques Bino, militant syndicaliste, est abattu alors qu'il conduisait sa voiture près d'un barrage routier tenu par des jeunes armés qui ont ouvert le feu sur la police avec des chevrotines dans Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Il est la première victime de la grève qui dure depuis le 20 janvier.

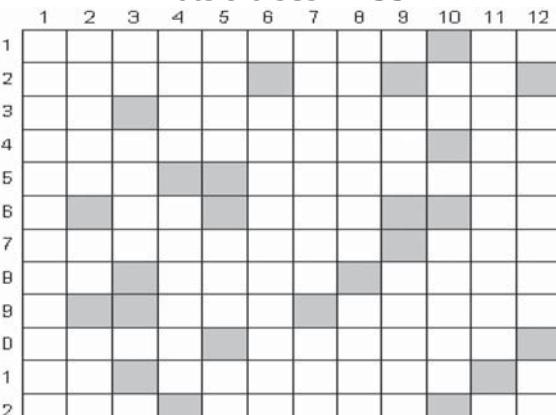
2010 : au Niger, un coup d'État militaire renverse le président Mamadou Tandja ; la Constitution est suspendue.

2010 : Ivo Josipović devient le 3^e président de la République de Croatie.

Célébrations :

- **Gambie** : Fête de l'Indépendance, commémore l'indépendance obtenue du Royaume-Uni en 1965.

Mots croisés n°199



Horizontalement

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administre un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir
1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

HANDBALL/BOUCHEKRIOU À L'APS

«Avec plus de moyens, le Sept algérien peut décrocher la CAN-2014»

L'ex-sélectionneur de l'équipe algérienne de handball, Salah Bouchekriou, actuellement à la barre technique du Bahreïn, estime que le Sept algérien peut «aller de l'avant» et décrocher la CAN-2014 prévue en Algérie, si «davantage de moyens et d'attention» lui étaient accordés.

«Avec le retour en forme des joueurs cadres, mais surtout avec plus de moyens», l'équipe algérienne «est capable de décrocher la CAN 2014», a affirmé à l'APS Bouchekriou, dans un entretien téléphonique depuis Manama où il se trouve depuis lundi soir.

«Cette équipe nationale manque terriblement de motivation. Je me suis retrouvé parfois dans le rôle de psychologue. La fédération, par exemple, a promis à chaque joueur une prime de 500 000 dinars pour atteindre la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, mais qui n'a pas été perçue jusqu'à présent», a-t-il souligné.

Évoquant son départ de l'équipe algérienne, Bouchekriou a expliqué que son départ était motivé par le «peu de considération accordé à l'égard de l'équipe». «J'ai quitté l'équipe nationale en raison du manque de considération à l'égard de cette sélection, en plus du climat malsain dans lequel se trouve le handball national depuis quelque temps. J'aurais aimé continuer le travail que j'avais entamé depuis 2009, mais le moment était venu pour moi de me retirer», a-t-il expliqué.

Le technicien algérien qui a conduit l'équipe nationale de handball à 17e place

au dernier championnat du monde, disputé en Espagne, avait décidé à l'issue de ce rendez-vous de mettre fin à sa collaboration avec les Verts, après quatre ans à la tête de l'encadrement technique. «Les joueurs ne pouvaient donner plus dans ce Mondial, on ne peut pas leur demander des miracles, d'autant plus que le championnat national est à l'arrêt depuis plus d'une année et demie», a-t-il ajouté.

Et d'ajouter: «Mon départ a été mûrement réfléchi, je ne manquais de rien en Algérie, je travaillais avec des joueurs sérieux, mais je me suis retrouvé dans l'impassé. Mon départ était devenu alors inévitable», a-t-il martelé.

Appelé à évoquer sa nouvelle vie au Bahreïn, Bouchekriou s'est dit satisfait des conditions de travail, d'autant que «la fédération locale n'a pas lésiné sur les moyens».

Objectif: qualifier le Bahreïn au Mondial-2015

«Les choses sont bien organisées ici au Bahreïn, la fédération a mis les moyens qu'il faut pour atteindre ses objectifs. Franchement, je suis très à l'aise. Mon staff technique est constitué d'un adjoint bahreïni, d'un entraîneur des gardiens, de nationalité macédonienne, d'un kinésithérapeute serbe, et d'un directeur technique serbe aussi», a souligné le technicien algérien. Concernant l'objectif qui lui a été assigné, Bouchekriou indique que le championnat du monde 2015 à Doha (Qatar) est l'échéance à atteindre. «Mon objectif est de mener l'équipe du Bahreïn au prochain Mondial



2015 au Qatar. Ca sera difficile mais pas impossible, vu les moyens qui existent. Nous devons d'abord faire bonne figure au championnat d'Asie des nations, prévu en 2014 dans un pays à désigner ultérieurement. Concernant son programme de travail, Bouchekriou a souligné qu'il a été tracé, en concertation avec la fédération. «J'ai programmé deux séances d'entraînement par semaine, j'ai assisté à des matches de championnat pour voir de près les joueurs appelés à renforcer la sélection. Dans quelque temps, j'aurais un idée plus claire. Une chose est sûre, le potentiel existe dans ce pays», a-t-il conclu. Bouchekriou a été nommé sélectionneur des équipes nationales senior et junior du Bahreïn. Ce n'est qu'un retour de Bouchekriou dans ce pays, puisqu'il avait dirigé par le passé le club d'Ennedjma pendant deux saisons (2007-2009), avec à la clé, un titre de champion en 2008.

**MONDIAUX 2013 DE CROSS
Sélection rajeunie de 28 athlètes pour le Kenya**

Le Kenya a dévoilé samedi une liste rajeunie de 28 athlètes en prévision des Mondiaux 2013 de cross prévus le 24 mars prochain à Bydgoszcz (Pologne) à l'issue des sélections qui se sont déroulées samedi à Nairobi. Chez les messieurs, l'équipe sera conduite par le champion du monde junior en titre Geoffrey Kipsang, qui n'a pas pris part à la sélection, mais qui a réalisé vendredi un semi-marathon de très haut niveau aux Emirats arabes unis (58 min 54 sec). Le vainqueur surprise de la course de 12 km samedi, Philemon Rono (22 ans) l'accompagnera. Rono, policier dans le civil, a dominé ses adversaires dans un dernier tour remarquable pour devancer Timothy Kiptoo (28 ans) et Geoffrey Kirui (20 ans), médaillé de bronze des Mondiaux juniors de Barcelone sur 10.000 m l'an dernier. Chez les dames, l'épreuve de sélection a été remportée par Margaret Muruuki en l'absence de Vivian Cheruiyot et Linet Masai, qui avaient décroché l'or et l'argent lors des Mondiaux 2011 de cross.

USA

Le président du syndicat des joueurs de NBA relevé de ses fonctions

Le président du syndicat des joueurs de NBA Billy Hunter a été relevé samedi de ses fonctions par les joueurs à la suite de la publication en janvier d'un audit indépendant faisant apparaître des embauches d'amis et de membres de sa famille ainsi que des dépenses discutables, notamment en matière de transport. Hunter occupait la fonction depuis 17 ans et avait conduit trois négociations collectives qui ont permis une hausse du salaire moyen des joueurs de NBA d'environ 5 millions de dollars.

L'association des joueurs a nommé un nouveau comité exécutif présidé par Derek Fisher, a annoncé la NBA, en marge du All Star Game. «Aujourd'hui est un jour de changement pour notre association et notre syndicat», a déclaré Fisher, ancien joueur et président de l'association des joueurs.

«Nous voulons clairement affirmer que nous sommes ici seulement pour servir les intérêts des joueurs», a-t-il dit. Fisher a reconnu que le licenciement de Hunter pourrait constituer le début d'un conflit compliqué entre la nouvelle direction du syndicat et son ancienne administration.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE DE RUGBY (15E JOURNÉE)

Résultats

Résultat des matches de la 14e journée du Championnat d'Angleterre de rugby, disputée samedi et dimanche :

Bath - London Irish	40 - 16
Harlequins - Leicester	25 - 21
Saracens - Exeter	31 - 11
Worcester - Northampton	18 - 27

Classement:	Pts	J
1. Harlequins	51	15
2. Saracens	49	15
3. Leicester	48	15
4. Wasps	41	14
5. Northampton	40	15
6. Gloucester	39	14
7. Bath	37	15
8. Exeter	32	15
9. Worcester	26	15
10. London Welsh	21	14
11. London Irish	20	15
12. Sale	15	14

OPEN DE DOHA

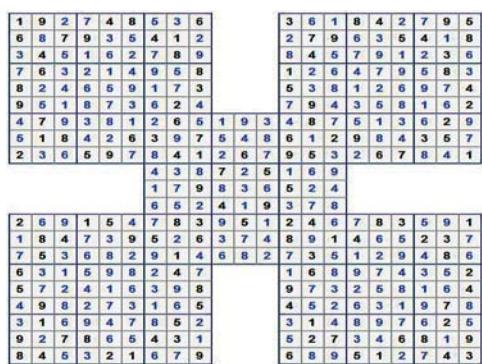
Serena Williams - Victoria Azarenka en finale

L'Américaine Serena Williams, victorieuse de la Russie Maria Sharapova 6-3, 6-2, s'est qualifiée samedi pour la finale du tournoi WTA de Doha où elle affrontera dimanche la Biélorusse Victoria Azarenka qui a battu la Polonaise Agnieszka Radwanska 6-3, 6-3. Serena Williams, qui redeviendra N1 mondiale lundi, a dominé Sharapova en 1 h 13 minutes, soit cinq minutes de moins qu'Azarenka, 23 ans, à laquelle l'Américaine succédera à la tête du circuit féminin.

**AFRO-BASKET 2013
La compétition fixée du 20 au 31 août 2013 en Côte d'Ivoire**

L'instance africaine de handball (Fiba-Afrique) a fixé, du 20 au 31 août 2013, la période du déroulement de la coupe d'Afrique des nations de basketball AfroBasket (Mésanges), prévue en Côte d'Ivoire.

Quinze pays, dont le pays hôte, ont annoncé leur participation à cette joute continentale, au cours de laquelle la sélection tunisienne mettra son titre en jeu. Le dernier qualifié sera connu à l'issue des éliminatoires de la Zone 6, prévues du 16 au 23 février au Mozambique.

Solution Samurai-sudoku N°198**Solution Mots Croisés N°198**

EPINEURRIENNE
PARESSEUX■O■
IPECA■ALARME
SU■R■BLEU■BU
SLOOP■I■CAR■
OEIL■OSSELET
I■SOUSMARINE
REIGNIER■MTS
EGLISE■ODE■S
■ALE■RODIN■O
CLOSE■LETTON
BEN■TRESSES■

Solution Mots Fléchés N°198

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

MC ORAN

Chérif El Ouazzani limogé, Sid Ahmed Slimani contacté

M. A. F

Les jours se suivent et se ressemblent au sein du MC Oran (Ligue 1), et pour cause l'entraîneur, Chérif El Ouazzani, vient d'être limogé par la direction du club samedi soir, après le dernier faux pas concédé à domicile face au CAB Bou Arréridj (0-0), dans le cadre de la 21^e journée.

Le MCO qui traverse une crise de résultats sans précédent, se retrouve donc sans coach. Le président Abdellah aurait pris attaché aussitôt avec le technicien Sid Ahmed Slimani, qui avait déjà drivé l'équipe par le passé.

A l'heure où on mettons sous presse, on ne connaît pas encore la position de Slimani, puisqu'il ne s'est pas encore prononcé. De son côté, l'ancien président du club, Youcef Djebbari, actuellement à la tête du CSA, veut convaincre à tout prix Meziane Ighil d'accepter de diriger l'équipe.

Ighil, n'est pas le seul coach à avoir décliné la proposition de la direction des Hamraoua, puisque Djamel Benchadli, qui a fait un passage réussi cette saison avec le MCO, avant de démissionner, a aussi refusé la mission.



Dans une récente déclaration à la presse, Benchadli a affirmé qu'un éventuel retour à la maison ne se fera pas sans conditions.

«Des responsables du MCO sont venus me voir pour me demander de reprendre les commandes techniques du club, mais je n'ai pas voulu approfondir les discussions du moment où il y a toujours un entraîneur en place», avait-il souligné. Mais voilà, aux dernières, Benchadli, a poliment refusé l'offre qui lui a été faite, prétextant la mauvaise situation que traverse le club de l'Oranie.

L'autre piste qui s'est présentée devant les dirigeants oranais, est celle du Suisse Raul Savoy, qui avait réussi à

mener le MCO vers le maintien la saison dernière. Même si le technicien suisse n'a pas encore été contacté, il n'en demeure qu'il serait le plus indiqué à reprendre son poste à la barre technique, et succéder ainsi à Chérif El Ouazzani.

Maintenant que le départ de l'ancien capitaine des Verts dans les années 1990 est consommé, la direction compte passer à la vitesse supérieure pour dénicher un entraîneur. Le MCO, qui flirte chaque saison pratiquement avec la relégation, est appelé à trouver sa stabilité, notamment au niveau

de la barre technique, pour des résultats positifs, alors comment expliquer que Chérif El Ouazzani est le 5^e entraîneur du MCO depuis l'intersaison, un record en la matière qui se répercute négativement sur l'avenir de l'équipe parmi l'élite, estiment les spécialistes.

Au classement de la Ligue 1, le MCO pointe à la peu reluisante 13^e place avec 18 points, à deux points du premier relégable, l'USM Bel Abbès (14^e, 20 pts). Lors de la prochaine journée, prévue le week-end prochain, les coéquipiers de Salim Boumehcha effectueront un déplacement périlleux à Sétif, pour donner la réplique à l'ESS, solide leader avec 46 points.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (21^E J) Victoire de l'ASO devant l'USMH (3-0)

L'ASO Chlef a battu l'USM Harrach sur le score de 3-0, mi-temps (0-0) en match décalé de la 21^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputé samedi soir à Chlef. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Messaoud (55), Haddouche (57) et Zaouche (71) pour l'ASO. Cette journée qui a débuté cet après-midi a donné lieu aux résultats suivants:

JS Saoura - MCE Eulma	1-1
WA Tlemcen - CA Batna	0-1
CR Belouizdad - CS Constantine	1-1
USM Bel Abbès - MC Alger	2-1
MC Oran - CA Bordj Bou Arréridj	0-0
ASO Chlef - USM El Harrach	3-0

Mardi 19 février:
JSM Béjaïa - JS Kabylie (15h00/huis clos)
USM Alger - ES Sétif (18h00)

Classement:	Pts	J
1. ES Sétif	46	20
2. USM El Harrach	42	21
3. MC Alger	36	21
4. USM Alger	34	20
5. CR Belouizdad	33	21
- . CS Constantine	33	21
7. JS Kabylie	27	20
- . JS Saoura	27	21
9. JSM Béjaïa	26	20
10. CABB Arréridj	24	21
11. MC El Eulma	22	19
- . ASO Chlef	22	21
13. MC Oran	20	21
- . USM Bel-Abbès	20	21
15. WA Tlemcen	18	20
16. CA Batna	14	20

LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 21^E JOURNÉE) : DEMAIN À 15H

JSMB-JSK La Kabylie à l'heure de son Clasico



Brahim Zafour : «Une victoire s'impose pour nous racheter»

Comment se présente cette rencontre face à la JSK ?

Entre la JSK et la JSMB, c'est toujours le caractère derby qui prédomine. C'est le 25^e derby que je joue et c'est toujours avec le même plaisir que je retrouve la JSK. Au-delà du score, c'est toujours une grande fête de football entre frères. La JSK qui est moralement bien suite aux résultats enregistrés dernièrement, notamment sa victoire face à l'ASO, se déplacera à Béjaïa avec la détermination de faire un bon résultat pour s'assurer un délicat et remonter la pente. Cela étant, nous avons également des arguments à faire valoir pour remporter la partie.

Comment évaluez-vous les chances de votre équipe face à votre prochain adversaire ?

Nous aborderons la partie avec la nette intention d'empêcher les trois points de la victoire devant la JSK pour consolider notre capital afin de rester dans le peloton de tête. Une victoire s'impose donc à nous pour regagner la confiance de nos fans ; malheureusement, la rencontre se jouera à huis clos. Le groupe est solidaire et déterminé à se donner à fond pour ne pas les décevoir. Nous battrons la JSK et par la même occasion nous racheter aux yeux de nos fans après les derniers faux pas contre MCA et USMBA.



N'appréhendez-vous pas ce match contre la JSK ?

La JSK reste une grande équipe et les dernières contre-performances enregistrées par l'équipe ne veulent rien dire. Un derby n'est jamais gagné d'avance. Ce sera un match difficile mais nous avons aussi des atouts à faire valoir pour remporter la partie comme je viens de le souligner.

Entretien réalisé par Ferrah Menad

dans l'histoire des joutes officielles entre la formation phare de la Soummam et les Canaris du Djurdjura pour cette phase retour de la Ligue 1.

Néanmoins, contrairement aux différentes confrontations enregistrées entre les deux formations de la Kabylie, la rencontre de ce vendredi entre les deux équipes bien qu'elle s'annonce assez palpitante ne semble aucunement susciter l'enthousiasme d'antan et les débats passionnés observés à la veille de chaque empoignade chez les supporters des deux teams un peu partout à Béjaïa. Du côté des fans des Vert et Jaune qui se comptent pourtant par milliers que ce soit au niveau du chef-lieu de la wilaya ou à travers la vallée de la Soummam et la région du Sahel, c'est une indifférence totale qui est affichée. En effet, dans les rues de Béjaïa ou sa région, aucun signe de ce derby même si certains évitent de parler d'indifférence et annoncent, au contraire, une très forte montée d'adrénaline la veille du match. Les mêmes personnes parlent surtout de déception qui se dissipera à l'approche du jour J. Une déception «passagère», aime-t-on rappeler et qui s'explique par «l'état de santé» dans lequel se trouvent les deux clubs à savoir les successives contre-performances de la JSK en début de saison et les faux pas de l'équipe de Yemna Gouraya visiblement qui ont affecté ses supporters après une entame tonitruante en championnat. La JSK n'est plus cette machine à gagner et les résultats obtenus durant cette entame de championnat attestent on ne peut mieux de la mauvaise santé des coéquipiers d'Asselah. Par ailleurs, le meneur de jeu de la JSMB, Zerara ne semble nullement inquiet aussi. L'adversaire du jour, la JSK, de cette année n'est plus celui des saisons écoulées. «Certes, c'est une empoignade qui revêt un cachet particulier, mais nous avons aussi nos atouts à faire valoir et nous restons confiants quant à l'issue de la rencontre qui ne peut être qu'à notre avantage», nous confie-t-il. Un sommet très attendu en perspective du fait que la JSMB et la JSK chercheront à engranger un bon résultat pour faire oublier à leurs fans leurs précédents faux pas. «Le fair-play doit prévaloir et que le meilleur gagne ce jour», cette phrase revient tel un leitmotiv dans la bouche des supporters kabyles que nous avons approchés.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES

9 fédérations sportives ont déjà tenu leurs assemblée élective

Neuf fédérations sportives ont tenu leurs assemblées générales électives pour le nouveau mandat olympique (2012-2016), depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales.

Sur ces neuf fédérations, six ont élu un nouveau président et un nouveau bureau fédéral. Il s'agit des instances des Echecs, Kick Boxing, Aviron et Canoë Kayak, Voile, Tennis, Sports Aériens. En revanche, les trois autres fédérations, celles du Sport pour tous, du Sport et Travail et Sports mécaniques ont reconduit leurs présidents. En revanche, l'AG élective de la fédération de judo (FAJ) programmée vendredi dernier à l'Institut Supérieur de Technologie Sportive (ISTS Alger) n'est pas allée à son terme, en raison de la présence de personnes étrangères, n'ayant pas la qualité de membre de l'AG, tel que défini par les règlements régissant

les fédérations sportives nationales. Cette opération de renouvellement des instances sportives "se poursuivra exceptionnellement jusqu'au 10 mars, alors que l'assemblée élective du comité olympique algérien (COA) aura lieu fin mars", avait précisé à l'APS, le directeur général des sports au MJS, M. Mokhtar Boudina. D'autre part, la Fédération d'Haltérophilie tiendra son AG élective, lundi 18 février au Centre de préparation des équipes nationales à Ghermouli (Alger), tandis que sept autres auront lieu le même jour (jeudi 21 février). Il s'agit des fédérations de: Tir Sportif (siège du COA), Athlétisme (Hôtel El Mahdi/Staoueli), Raffle et Billard (INFS/STS-Ain Benian) et Body Building (ANALJ/Zéralda).

Calendrier de la suite des AGE des fédérations:

- Vendredi 22 février : Arts Martiaux (siège du COA/Ben Aknoun)

-- Samedi 23 février: Basket-ball (siège du COA), Escrime (Centre de Ghermouli), Badminton (Centre culturel/Hussein Dey), Sports Universitaires et Gymnastique (hôtel El Mahdi/Staoueli), Boxe (Sveltesse/Chéraga) et Sports Equestres (Hôtel de l'Aéroport), Karaté (ISTS/Dely Brahim).

-- Lundi 25 février: Sports Traditionnels (Centre de Ghermouli).

-- Mardi 26 février: Luttes Associées (Centre des fédérations/Dely Brahim)

-- Mercredi 27 février: Cyclisme (siège du COA)

-- Jeudi 28 février: Handisport (ANALJ/Zéralda), Spots Scolaires (Hôtel El Mahdi/Staoueli), Sourds d'Algérie et ANPD Sport Féminin (centre de Ghermouli/Alger).

-- Samedi 2 mars : Volley-ball

(siège du COA), Tae Kwon-do (Centre de Ghermouli/Alger), Natation et fédération de Golf (hôtel du 5 juillet).

-- Jeudi 7 mars : Fédération algérienne de football (hôtel Méditerranée/Oran).

-- Jeudi 16 mars : Comité Olympique Algérien. (APS) 54259/166/241/400

GAPS 0098 4 Reg 1187
Criminalité-lutte
Neutralisation d'une bande spécialisée dans le vol de voitures à Boumerdes

BOUMERDES, 17 fev 2013(APS)-Une bande de huit (08) malfaiteurs, spécialisée dans le vol de voitures, a été neutralisée, récemment, par la brigade d'investigations de la Sûreté de wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, dimanche auprès de cette structure. Les mis en cause (âgés entre 23 et 44 ans) ont été arrêtés suite

à des informations signalant qu'un véhicule volé se trouvait dans un hangar à Beni Amrane (est de Boumerdes), lequel véhicule s'est avéré appartenir à une dame de Tizi-Ouzou, a indiqué le chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Des châssis de voitures, un moteur, et une plaque d'immatriculation provenant de véhicules volés, ont été, également, trouvés dans ce hangar, avant l'arrestation de l'accusé principal, dont les aveux conduisirent à l'arrestation de tous ses complices au niveau des wilayas de Boumerdes et d'Alger. Déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, deux des mis en cause ont été placés en détention préventive, tandis que 2 autres ont reçu de citations à comparaître. Le reste de la bande a été placé sous contrôle judiciaire.

LIGUE DES CHAMPIONS

L'Ittihad de Tripoli accueille le CA Bizerte au Maroc

L'Ittihad Tripoli de Libye accueillera au Maroc le CA Bizerte le 3 mars prochain, en match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football, selon la presse locale. Cette décision, prise par l'instance footballistique continentale, a été motivée par la situation sécuritaire instable en Libye, selon la même source. Al-Ittihad avait tenu en échec le vice-champion de Tunisie (1-1) dirigé par

l'entraîneur algérien Noureddine Saadi, vendredi passé au stade olympique de Radès dans la capitale tunisienne. Saadi avait déclaré à l'issue de la partie que son équipe gardait ses chances intactes pour se qualifier au prochain tour. En septembre dernier, la sélection libyenne avait reçu, au Maroc également, son homologue algérienne en match aller du dernier tour éliminatoire de la coupe d'Afrique des nations 2013 (défaite 1-0).

COUPE DE L'UAFA DES CLUBS

Al-Ismaïly veut accueillir le CR Belouizdad en présence de ses supporters

La direction du club d'Al-Ismaïly d'Egypte a sollicité le ministère de l'intérieur de son pays pour permettre à ses supporters d'assister au match retour contre le CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) le 27 février prochain dans le cadre des quarts de finale de la coupe de l'Union arabe des clubs de football (Uafa), rapporte dimanche la presse locale. Les rencontres du championnat d'Egypte, qui a repris ses droits il y a deux semaines, se déroulent à huis clos en raison de la situation sécuritaire instable régnant dans le pays.



Le président d'Al-Ismaïly, Mohamed Abou Essaoud, cité par la même source, a estimé que la présence de supporters de son équipe face au CRB sera d'un apport précieux pour ses joueurs afin de décrocher le billet qualificatif pour le dernier carré de l'épreuve arabe. Il a motivé sa demande par le fait que les deux autres clubs égyptiens, Al-Ahly et Zamalek, jouent leurs rencontres internationales à domicile en présence de leurs supporters. Lors du match aller disputé mardi passé au stade 20-Août 1955 (Alger) les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE DRAA EL-MIZAN
COMMUNE DE FRIKAT**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2013

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Frikat, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un groupe scolaire au village Ihaddadène, commune de Frikat.

Les entreprises qualifiées dans le domaine, et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 1 500,00 DA représentant les frais de tirage et ce, auprès de :

Cabinet d'architecture et d'urbanisme Akli Smail sis au 15, rue Jugurtha Draâ El-Mizan

Les offres doivent être accompagnées de tous les documents nécessaires exigés dans le cahier des charges et devront être déposées au niveau de : A.P.C Frikat, service technique sous double pli cacheté. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

**Avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2013 APC Frikat
Remplacement d'un groupe scolaire type A1
Ecole primaire Boutheldja Arezki village Iheddaden /
Commune Frikat
«A ne pas ouvrir»**

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21 jours** avant **12h00**, à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à **14h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

CAN 2013 (U-20)

L'équipe nationale en stage du 18 au 26 février

La sélection nationale de football des moins de 20 ans (U-20), entamera aujourd'hui un stage préparatoire à Alger jusqu'au 26 février, en vue du championnat d'Afrique de la catégorie prévu en Algérie du 16 au 30 mars, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce regroupement, prévu au centre technique national de Sidi Moussa, verra la présence de 26 joueurs et sera ponctué par deux matches amicaux, le

20 février face à l'équipe nationale militaire, et le 26 février face à l'actuel leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif.

Au cours de ce stage, le sélectionneur national, le Français Jean-Marc Nobile, compte axer son travail sur l'aspect tactique, à moins d'un mois du début du rendez-vous continental. Lors de la CAN 2013, dont les rencontres se joueront à Oran et Aïn Témouchent, l'Algérie évoluera

dans le groupe A, aux côtés de l'Egypte, du Bénin, et du Ghana, alors que la poule B est composée du Nigeria, du Gabon, du Mali et de la RD Congo.

A souligner que les quatre premiers au classement final se qualifieront à la Coupe du monde de la catégorie prévue en été prochain en Turquie, une épreuve à laquelle l'équipe nationale ne s'était qualifiée qu'une seule fois en 1979 au Japon.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (24^e J)

L'Algérien Yacine Brahimi rejoue avec Granada



Le milieu de terrain algérien, Yacine Brahimi, présent pour renforcer prochainement les rangs de la sélection nationale, a rejoué avec son club Granada FC en participant au dernier quart d'heure du match perdu à domicile face au FC Barcelone (2-1), samedi soir pour le compte de la 24^e journée du championnat d'Espagne de football.

Brahimi, qui a perdu sa place de titulaire depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Lucas Alcaraz il y a quelques semaines, a failli avec un peu de réussite, of-

rir le point du nul à son équipe à deux minutes de la fin de la partie.

Le joueur de 22 ans a été toutefois crédité d'une belle prestation durant le peu de temps de jeu dont il a bénéficié. Une prestation qui pourrait lui permettre de retrouver très bientôt sa place de titulaire.

L'autre algérien du club andalou, le milieu de terrain Hassan Yebda, a été lui, à nouveau exclu de la liste des 18 joueurs concernés par ce face à face contre le leader de la «Liga».

Yebda fait lui aussi les

fras du changement d'entraîneur, puisque depuis qu'Alcaraz a pris les commandes technique de Granada il n'a plus été aligné. Une situation qui pourrait reporter le retour du joueur chez les Verts appelés à en découdre avec le Bénin le 22 mars prochain pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

L'ancien joueur de Benfica (Div 1, Portugal) était revenu sur les terrains en décembre dernier après une absence de 10 mois, à cause d'une méchante blessure à un genou.

TRANFERT

Belkaroui (USMH) autorisé par Charef à se rendre à Nîmes pour des essais

Le défenseur central de l'USM El Harrach Hicham Belkaroui, a été autorisé par son entraîneur Boualem Charef, à se rendre en France en milieu de cette semaine pour effectuer des essais au sein de l'Olympique de Nîmes (Ligue 2), a-t-on appris hier auprès de la direction de la formation de Ligue "Une" algérienne de football.

Belkaroui se déplacera aujourd'hui ou demain à Nîmes en compagnie d'un agent du joueur algérien, installé en France, et qui a été derrière l'invitation du champion du monde militaire avec la sélection algérienne en juillet 2011.

Si le joueur de 22 ans réussit ses tests avec l'actuel 6^e au classement de la Ligue 2 française, il rejoindra cette équipe l'été prochain.

Toutefois, c'est la direction de l'ASM Oran (Ligue 2, Algérie) qui est habilitée à négocier les modalités de cet éventuel transfert sur le plan financier, vu que l'international espoirs est lié avec ce club par un contrat jusqu'à juin 2014, avait indiqué à l'APS le manager général du club oranais, Houari Benamara.

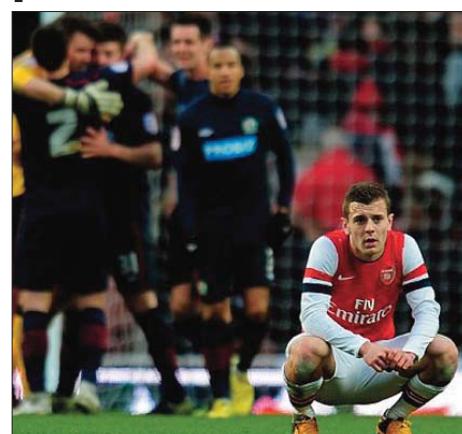
La révélation de l'USMH cette saison a rejoint le club banlieusard de la capitale à titre de prêt, pour une durée d'une seule année.

Charef avait refusé auparavant à un autre joueur de son effectif, l'attaquant Baghdad Bounejah, d'opter pour l'ES Tunis qui a souhaité l'engager en juillet passé, jugeant que ce n'était pas encore le moment pour ce joueur de partir à l'étranger.

Ce n'est pas le cas pour le natif d'Oran, qui a été plutôt encouragé par le coach harrachi, à embrasser une carrière professionnelle, "surtout qu'il s'agit d'un club européen", avait déclaré Belkaroui à la presse.

COUPE D'ANGLETERRE (8^e DE FINALE)

Élimination surprise d'Arsenal par Blackburn



Arsenal a été éliminé contre toute attente de la Coupe d'Angleterre de football par Blackburn (Division 2 anglaise) sur le score de 1-0, en match des 1/8^e de finale joué samedi à l'Emirates Stadium.

Cette défaite survenue à trois jours de son huitième de finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich, pourrait laisser des séquelles sur le moral des joueurs d'Arsenal.

L'entraîneur Arsène Wenger avait laissé des titulaires au repos, comme Cazorla, Walcott et Wilshere, entrés seulement à la 70^e minute, ou

encore Sagna et Podolski, restés sur le banc, pour ce huitième de finale a priori facile, à domicile, contre un club relégué de Premier League la saison dernière.

L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 71^e par Kazim-Richards lors d'une des très rares offensives de Blackburn. Ecarté depuis longtemps de la course au titre en championnat et éliminé aussi en Coupe de la Ligue, Arsenal a gâché sa dernière occasion de remporter son premier trophée depuis 2005.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE Le classement des buteurs

Voici le classement des buteurs du Championnat d'Espagne de football à l'issue de la 24^e journée:

37 buts :



Messi (FC Barcelone)

24 buts :



Cristiano Ronaldo (Real Madrid)

19 buts :



Falcao (Atletico Madrid)

12 buts :



Aritz Aduriz (Athletic Bilbao)



Ruben Castro (Betis Séville)

11 buts :



Soldado (Valence CF)



Negredo (FC Séville)



Piti (Rayo Vallecano)



Oscar (Valladolid)



Postiga (Real Saragosse)



Riki (Deportivo La Corogne)



Vela (Real Sociedad)

AS Roma

TOTTI ET LA ROMA FONT TOMBER LA JUVE

La Juventus Turin s'est inclinée sur la pelouse de la Roma (1-0). Francesco Totti a inscrit l'unique but de la rencontre pour réconcilier les Romains avec leur public (58e). La Juve rate l'occasion de s'évader provisoirement en tête de la Serie A dans cette 25^e journée. Aurelio Andreazzoli voulait y croire. Il a eu raison. Toute la semaine, l'entraîneur romain, nommé

jusqu'à la fin de la saison, a affirmé que son équipe était capable d'un exploit face à la Juventus Turin, malgré la période délicate traversée par la Louve, incapable de gagner un match en 2013 en championnat. Mais ça, c'était avant ce samedi soir. Car la Roma a décidé de se réconcilier avec son public au meilleur des moments. Comme un symbole, c'est le capitaine et emblème du



Milan AC

Mexès sous le charme des jeunes

Le Milan AC a poursuivi sa folle remontée en Serie A ce vendredi soir, en disposant de Parme. Une bonne spirale pour les Rossoneri, en partie due aux belles prestations des jeunes pousses du club lombard, comme Stephan El Shaarawy ou Mattia De Sciglio.

Une génération dorée qui ravit Philippe Mexès, comme il le confirme sur le site de l'Uefa : «C'est une nouvelle génération, et c'est un vrai plaisir. Ils ont peu d'expérience mais ils apportent beaucoup à l'équipe. Cette nouvelle génération joue avec beaucoup d'enthousiasme. Milan peut compter sur eux, c'est un projet à long terme».



NAPLES DOIT METTRE LE PAQUET POUR DAMIAO

Objectif numéro 1 de Naples pour remplacer Edinson Cavani, l'attaquant Leandro Damiao est actuellement un joueur très cher comme l'a confirmé son président dans les colonnes du quotidien le *Corriere dello Sport*. «Nous avons déjà refusé une offre de 17 millions d'euros de Tottenham pour Leandro. C'est un joueur jeune avec un gros potentiel, il faut donc mettre le prix». La somme de 35 millions d'euros serait évoquée. Pour rappel, l'éventuelle vente d'Edinson Cavani pourrait rapporter près de 45 millions d'euros.

HERNANDEZ «DE GEA DEVIENDRA LE MEILLEUR»

Critiqué depuis son arrivée à Manchester United, David De Gea a été auteur d'une prestation très accomplie contre le Real Madrid, mercredi, en 1/8 de finale aller de la Ligue des Champions. Une prestation qui lui vaut les louanges de Javier Hernandez, son partenaire.

Valbuena et le football de rêve de l'OM...

Pas vraiment brillant, l'Olympique de Marseille a malgré tout assuré l'essentiel ce samedi après-midi en arrachant la victoire dans les arrêts de jeu devant Valenciennes (1-0).

Un succès au forceps que ne renie pas Valbuena dans des propos repris par *L'Équipe* :

«On ne joue pas un foot-ball de rêve, mais on n'a

rien lâché comme une vraie équipe. Nous sommes au point dans l'état d'esprit, l'abnégation, ce qu'on avait perdu ces derniers temps mais aujourd'hui, même si Paris a un peu d'avance, on est encore présents».



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES
SPORTS MÉCANIQUES (FASM)**Chihab Baloul**
nouveau président

M. Chihab Baloul a été élu nouveau président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) pour un mandat olympique de quatre ans (2013-2016) lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue à Sidi Fredj (Alger).

Président intérimaire depuis 16 mois et seul candidat en lice, Baloul a obtenu 22 voix contre 12 et une abstention. 35 membres sur les 45 de l'assemblée générale de la FASM présents à cette AGE, ont procédé à l'élection des huit (8) membres du bureau exécutif, parmi les onze (11) candidats en lice. L'intensification des programmes de formation et l'élargissement des circuits de cours à travers tout le territoire national, constituent les deux principaux objectifs du nouveau président. "La FASM a obtenu une subvention de la Fédération internationale pour former les officiels (commissaires de courses, chronométrateurs). Une première depuis 50 ans", a déclaré Baloul à l'APS. "Pour ce nouveau cycle olympique, nous comptons également participer davantage aux compétitions continentales et régionales", a-t-il ajouté.

HANDBALL

Tournoi maghrébin
les 19 et 20 février
à Arzew

Un tournoi maghrébin de handball seniors hommes aura lieu les 19 et 20 février à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris auprès du président du club de l'ES Arzew, Amine Benmoussa. Ce tournoi regroupera, deux jours durant, quatre formations maghrébines, à savoir le club Montada Derb Soltane (Maroc), le club Menzel Temime de Nabeul (Tunisie), la JSE Skikda et l'ES Arzew. Il est organisé par l'APC d'Arzew en collaboration avec le club de l'ES Arzew dans le cadre des festivités célébrant le cinquantenaire de l'indépendance et la commémoration de la journée nationale du Chahid.

AG ORDINAIRE (FA DE GOLF)
Installation
de la commission
des candidatures
et de recours

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de golf (FAG), réunis samedi en session ordinaire à l'hôtel du 5-juillet (Alger), ont élu les membres de la commission des candidatures et celle de recours, en prévision de l'AG élective prévue le 2 mars prochain au même lieu. Outre le secrétaire général de l'instance fédérale, Youcef Yakhlef et un représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (tous deux es qualité), la commission des candidatures comprend deux élus, Mohamed Zerzou (président) et Fatima Skander. La commission a fixé la date du samedi 23 février à minuit, comme délai de rigueur pour le dépôt des dossiers de candidature. Cette commission se chargera de récolter, d'étudier les candidatures, et surtout d'assurer la transparence et l'équité dans le processus électoral.

MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES/3^e JOURNÉE)***** ALGÉRIE-BÉNIN *******Regroupement
des Verts le 20 mars****S. Ben**

Bien avant le regroupement de l'équipe nationale de football prévu à partir du 20 mars prochain pour un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la réception du Bénin, en match comptant pour la 3^e journée (groupe 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, une réunion entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua et le sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic, est bien prévisible pour faire le point de la situation et surtout évoquer la participation des Verts aux qualifications pour le Mondial 2014.

Alors que le président de la FAF se trouve à Alger depuis avant-hier, le sélectionneur des Verts était attendu hier justement pour une probable réunion avec le président de la FAF avant de poursuivre sa mission de supervision des joueurs algériens dans la perspective d'annoncer la liste de ses 22 joueurs devant prendre part au prochain match des éliminatoires du mondial contre le Bénin.

Pour bien comprendre l'importance de cette réunion entre les deux premiers responsables de l'EN, il faut rappeler que depuis l'élimination pré-

maturée des Verts lors de la dernière CAN au premier tour, les spéculations vont bon train à propos du renforcement de cette sélection algérienne, voire le rappel de certains anciens joueurs tels Matmour et Belhadj.

D'ailleurs, le sélectionneur des Verts Halilhodzic devrait bien rendre compte au président de la FAF de son dernier déplacement qui l'a mené en Espagne et en Italie, pour rencontrer les joueurs susceptibles de renforcer les rangs des Verts, à l'image de Saphir Taïder (Bologne) et Ishak Belfodil (Parme).

Et puis il n'y a pas que ces joueurs, il y a aussi le cas de Rachid Ghezzal et autres nouveaux joueurs sur le calepin du coach des Verts y compris le cas du gardien de but puisque M'bolihi n'est, pour le moment pas en forme. Et ses boudres lors de la CAN en sont les meilleurs témoins. Là, on évoque même un retour de l'«instable» Chauuchi.

D'autre part et à propos du «départ» de Kaoua du staff technique ou son limogeage ou encore mieux, son faux départ et faux limogeage, car la FAF ne communique pas ce genre de «potins», cette réunion tombe à point pour régler définitivement ce cas. Bien évidemment la nomination d'un adjoint «local» pour le sélectionneur des Verts serait aussi abordé lors de cette réu-

nion prévue entre les deux responsables des Verts. Il ne faut pas oublier que la sélection algérienne des joueurs locaux censée représenter le pays au mois de juin prochain face à la Libye pour le compte du Championnat d'Afrique de cette catégorie est sans coach. Un autre sujet qui risque d'être abordé par les deux responsables puisqu'il est aussi lié aux Verts.

Et ce n'est qu'après cette entrevue qui va certainement porter sur le bilan des Verts dans la dernière CAN, que coach Vahid Halilhodzic pourrait être plus à l'aise afin de «confctionner» sa liste des 22 joueurs devant prendre part au prochain match contre le Bénin.

D'ailleurs à ce propos, il est utile de préciser que la FAF n'a pas encore fixé la date du déroulement de cette rencontre, qui devra se jouer entre le 22 et le 24 mars, au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

A rappeler que lors des deux premières journées des éliminatoires de ce Mondial 2014, l'Algérie s'est imposée devant le Rwanda (4-0), avant de s'incliner devant le Mali (2-1), en match délocalisé à Ouagadougou (Burkina Faso).

Enfin, l'Algérie se trouve actuellement à la 3^e place au classement de son groupe, à une longueur du Bénin, leader avec 4 points.

Réunion imminent Raouraoua-Halilhodzic

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, tiendra dans les prochaines 24 heures une réunion avec le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour aborder divers sujets ayant trait à l'équipe nationale, a-t-on appris hier auprès de la FAF.

Lors de ce tête à tête, qualifié d'important, les deux hommes reviendront sur la participation algérienne lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 disputée en Afrique du Sud, qui a vu les Verts se faire éliminer dès le premier tour de la compétition. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette réunion, prévue ce dimanche ou aujourd'hui, dont le plus important a trait au renforcement du staff technique. En effet, la FAF est à la recherche d'un technicien, pour remplacer l'entraîneur des gardiens de but, Abdennour Kaoua, parti au len-



demain de la CAN 2013. Halilhodzic transmettra au président de la FAF un rapport sur son dernier déplacement qui l'a mené en Espagne et en Italie, pour rencontrer les joueurs susceptibles de renforcer les rangs des Verts, à l'image de Saphir Taïder (Bologne) et Ishak Belfodil (Parme). En dépit d'une élimination précoce au premier tour de la compétition, Vahid Halilhodzic a bénéficié à nouveau de la confiance de l'instance fédérale et a été maintenu à son poste de sélectionneur,

En Afrique du Sud, les Verts ont complètement raté leur sortie, concédant deux défaites, face à la Tunisie (1-0) et le Togo (2-0), et faisant match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2). Le prochain rendez-vous de l'équipe nationale est prévu face au Bénin, probablement le 22 mars prochain à Blida, pour le compte de la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.